



HAL
open science

**Donné as menestrels ... qui juerent devant monseigneur
d'une rotte et d'unez orghes portatives. Chanteurs,
musiciens et ménestrels à la cour de Hainaut sous les
Bavière, 1345-1417**

Ludovic Nys

► **To cite this version:**

Ludovic Nys. Donné as menestrels ... qui juerent devant monseigneur d'une rotte et d'unez orghes portatives. Chanteurs, musiciens et ménestrels à la cour de Hainaut sous les Bavière, 1345-1417. *Revue du Nord*, 2019, 101 (432), pp.707-754. hal-04054211

HAL Id: hal-04054211

<https://uphf.hal.science/hal-04054211v1>

Submitted on 13 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Revue du Nord

432

Histoire

Nord de la France . Belgique . Pays-Bas



UNIVERSITÉ DE LILLE

Tome 101-Octobre/Décembre 2019

Septembre 2020

*Donné as menestrels ... qui juerent devant
monseigneur d'une rotte et d'unez orges
portatives.*

Chanteurs, musiciens et ménestrels à la cour de Hainaut sous les Bavière, 1345-1417

La musique et d'une façon plus générale toute production sonore à la cour étaient liées à la personne du prince et son entourage. Les murs de ses châteaux ou de ses hôtels urbains ne résonnaient des notes des musiciens, luthistes, harpistes, trompettistes, ou ne vibraient des chants et des récits contés par les chanteurs ou autres « oublieurs » qu'en sa présence et celle de ses proches. S'en étonnera-t-on ? À l'instar du *decorum* des résidences princières, des argenteries de table dont il n'était pas fait étalage que lors des banquets, des parures richement brodées, les divertissements ressortissaient aux fastes requis par l'étiquette de la cour. Quelque modeste qu'elle fût, la cour de Hainaut sous les Bavière, de la mort de Guillaume II d'Avesnes († 26 septembre 1345) à l'avènement de la pétulante Jacqueline (1417)¹, ne fit pas exception². Que du contraire, ses alliances avec les plus grandes maisons de

*. – Ludovic NYS, professeur à l'Université de Hauts-de-France (Valenciennes), Laboratoire CRISS (Centre de recherche interdisciplinaire en Sciences de la société).

1. – Pour un aperçu général : C. HAEUTLE, *Genealogie des erlauchten Stammhauses Wittelsbachs*, Munich, 1870 ; H. S. LUCAS, *The Low Countries and the Hundred Years War, 1326-1347*, Ann Arbor, 1929 (University of Michigan Publications – History and Political Science, n° 8) ; J. F. NIERMEYER, « Henegouwen, Holland en Zeeland onder Willem III en Willem IV van Avesnes », in *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, t. 3, Utrecht, 1951, p. 63-91 ; H. RALL, M. RALL, *Die Wittelsbacher in Lebensbildern*, Graz-Vienne-Cologne, 1986.

2. – L'étude de la musique à la cour de Hainaut n'a été abordée que très indirectement, dans des publications anciennes recensant les ménestrels, musiciens et chantres des régions du nord de la France et de la Belgique francophone. On citera en priorité : A. DINAUX, *Trouvères, jongleurs et ménestrels du Nord de la France et du Midi de la France*, 4 : *Trouvères brabançons, hainuyers, liégeois et namurois*, Bruxelles, 1863.

l'Occident chrétien, avec les Valois de France³ et de Bourgogne⁴, les Plantagenêt-Lancastre d'Angleterre⁵, les Luxembourg de Prague⁶ et les Habsbourg de Vienne⁷, allaient en faire à l'époque, au carrefour des anciens Pays-Bas et du domaine royal, à mi-distance entre l'Angleterre et les terres d'Empire, l'un des lieux de rencontre privilégiés de la noblesse itinérante et de ses porte-faix⁸.

Les inflexions mélodiques y relevèrent-elles pour autant, comme dans la plupart des cours de l'époque, de la même esthétique qui, dans le champ des arts visuels, devait dicter au « gothique international » ses élégances courtoises? L'idée est communément admise qu'une *koiné* de sensibilité aurait alors fini par unifier en une même fluctuation de surfaces peintes et de rythmes les différentes expressions, tant musicales, plastiques que littéraires, encore pour le fonder en raison, faudrait-il que l'on disposât des répertoires et des notations des productions de ces chanteurs, ménestrels et autres musiciens, trop mal connus⁹, qu'à partir de celles-ci surtout, on fût en mesure de déceler derrière certaines formes sonores des résonances supposées avec le mouvement fluide des étoffes et les carnations diaphanes, expression quintessencée s'il en est de ce « beau style » issu des meilleurs ateliers de Paris, de l'Italie du Nord et de Bohême. Comparaison n'est pas raison. La correspon-

3. – En 1374 déjà, Guillaume d'Ostrevant avait été fiancé à Marie de France, fille aînée du roi Charles V et de Jeanne de Bourbon († Paris, fin mai 1377). En 1406, tandis qu'elle n'avait encore que cinq ans, Jacqueline de Bavière, fille unique de Guillaume et Marguerite de Bourgogne, fut mariée au dauphin Jean de Touraine († 3 ou 4 avril 1417), fils cadet du roi Charles VI de Valois et d'Isabeau de Bavière, qui était né quant à lui le 31 août 1398.

4. – Mariage à Cambrai, le 9 avril 1385, de Guillaume d'Ostrevant (le futur Guillaume IV/VI* de Bavière) avec Marguerite de Bourgogne († Le Quesnoy, 8 mars 1441), fille du duc Philippe dit « le Hardi » et de Marguerite de Male. La numérotation diffère selon qu'elle concerne le comté de Hainaut (Guillaume est alors quatrième du nom) et ceux de Hollande et Zélande (il est cette fois sixième du nom).

5. – Guillaume III/V de Bavière, le fils aîné de Marguerite d'Avesnes et Louis IV de Bavière et petit-neveu de la reine d'Angleterre Philippa de Hainaut, épousa à Londres, en février 1352, Mathilde de Lancastre († 10 avril 1362), fille d'Henri I^{er} Plantagenêt, duc de Lancastre, comte de Derby et de Lincoln, et d'Isabelle de Beaumont.

6. – Jeanne de Bavière († 31 décembre 1386), l'une des sœurs plus âgées de Guillaume IV/VI de Bavière, épousa en 1370, à Nuremberg, Wenceslas de Luxembourg († 16 août 1419), fils de l'empereur Charles IV et d'Anne de Schweidnitz.

7. – Le 24 avril 1390, Yde (Yolande) de Bavière, la sœur cadette de Guillaume se maria à Vienne avec le duc d'Autriche Albert IV de Habsbourg, dit « le Patient » († Klosterneuburg, 14 septembre 1404).

8. – À ce propos, on se reportera en priorité au chapitre “ A francophone culture ? ” dans M. VALE, *The Princely Court. Medieval Courts and Culture in the North-West Europe, 1270-1380*, Oxford, 2001, p. 282-294. Pour ce qui concerne la période antérieure, sous les Avesnes : L. NYS, « “ Alant de Valenciennes... a Paris as juiaulz ”. Le Hainaut et la France sous les derniers Capétiens et Philippe VI de Valois. Cadeaux, trousseaux et cassettes », in *La Cour du Prince. Cour de France, cours d'Europe, XII^e-XV^e siècle*, dir. M. GAUDE-FERRAGU, B. LAURIOUX, J. PAVIOT, Paris, 2011, p. 433-450.

9. – W. HARTUNG, *Die Spielleute im Mittelalter. Gaukler, Dichter, Musikanten*, Düsseldorf - Zurich, 2003, p. 39-65.

dance d'ordre pour ainsi dire synesthésique qui entendrait ainsi relier à l'époque la musique à la fluidité linéaire et à la richesse chromatique de la palette des peintres, quand bien même, on le pressent, la culture raffinée de ces milieux aristocratiques certes a dû toucher indistinctement tous les domaines de la création, excède les strictes exigences de la méthode. Les concepteurs de la grande rétrospective de Vienne de 1962 ne s'y sont pas trompés qui, faisant la part belle à la peinture et la sculpture et aux arts dits « mineurs », se sont refusés à explorer au travers du même prisme les productions musicales¹⁰. En revanche, l'internationalité de l'art dit « courtois » trouve bel et bien un écho dans les innombrables témoignages d'archives attestant l'étonnante mobilité des ménestrels et autres musiciens ou gens de spectacle qui, à l'instar des hérauts d'armes et de certains artistes en vue, tel le Hennuyer André Beauneveu, parcouraient les chemins du monde. De cette trame serrée d'échanges et de liens tissés, on pourrait être tenté de conclure à un élitisme des arts de cour. Ce serait oublier ce qui fut alors l'une de leurs composantes essentielles, cette veine naturaliste, reflétée dans la grivoiserie de certaines iconographies profanes, la gouaillerie de maintes épopées et des répertoires déclamés ou chantés, jusqu'aux pitreries des jongleurs et saltimbanques. La fibre populaire propre à réjouir le noble, assurément, avait elle aussi sa place en ces cénacles mondains, qui se trouvera à la source des facéties des *marginalia* de certains manuscrits des bibliothèques princières, de la verve parfois très salace des gestes et de certains poèmes. On ne saurait cependant trop le rappeler : telle opposition entre, d'une part, ce qu'on identifiait naguère à une culture populaire et, de l'autre, une culture élitaire, nobiliaire, ne fait plus guère sens aujourd'hui, au moins en une forme aussi tranchée qu'on a pu le suggérer, tant la porosité entre ces deux mondes est désormais évidence acquise. C'est qu'à l'époque, dans bien des milieux, l'on se plaisait à faire coexister des formes diverses de divertissements, d'arts, de loisirs, jouant à chaque fois sur des registres distincts, et ceci, parfois, tout en faisant intervenir de mêmes acteurs ou interprètes. Telle inspiration, à l'évidence, n'était pas qu'affaire de goût, mais reflétait aussi une autre réalité, sociale et plus prosaïque celle-ci, manifestée par la présence constante dans l'entourage des princes de gens du petit peuple issus des milieux urbains et du terroir des campagnes. Le cas est évident s'agissant précisément des ménestrels et autres acteurs de scène, d'ailleurs souvent décrits dans les poèmes¹¹ et figurés, dans les représentations anciennes, revêtus d'accoutre-

10. – *L'art européen vers 1400*, catalogue d'exposition, Vienne, Kunsthistorisches Museum, 7 mai-31 juillet 1962, Vienne, 1962, en particulier l'article d'O. PÄCHT, « L'art gothique vers 1400 : Langage artistique européen », p. 57-70.

11. – A. SCHREIER-HORNUNG, *Spielleute, Fahrende, Aussenseiter. Künstler der mittelalterlichen Welt*, Stuttgart, 1981 (Göppinger Arbeiten zur Germanistik, n° 328), p. 90-124 (le chapitre : « Das Bild vom Spielmann in den Dichtungen – Hinweis auf seine Beliebtheit ? »).

ments rayés, aux mines patibulaires et aux canons courtauds¹². Les documents, en Hainaut du moins, ne nous informent toutefois que rarement, ou que de façon très indirecte, sur l'origine de ces familiers de la cour¹³. Tout au plus nous apprennent-ils que l'on en faisait venir de temps à autres de tel ou tel village des alentours, tels ces ménestrels qu'Aubert de Bavière, le 1^{er} mai 1373, par exemple, ordonna à un dénommé Thierry Quentin d'aller chercher à Vendegies¹⁴. On les imagine sans peine donnant la réplique aux ménestrels de la cour, ou à ceux des proches conseillers du comte, de Jean de Jauche, seigneur de Gommeignies notamment¹⁵, eux-mêmes fréquemment de passage au château du Quesnoy ou à l'hôtel de Naast à Mons¹⁶. La truculence de leurs répertoires, on peut le supposer, n'aura pas été sans influence sur les ménestrels attirés du comte, à l'instar de celle que n'auront manqué non plus d'exercer ceux des bonnes villes de Hainaut, avec lesquels ils étaient en contacts réguliers.

Pour être appréhendés dans leur juste mesure, les témoignages, par nature épars et ponctuels dès lors qu'il s'agit de documents de la pratique, doivent être considérés dans leur globalité, ne pas se limiter donc aux mentions qui ne concerneraient exclusivement que le seul fait musical. Michèle Clouzot a bien montré comment tant les ménestrels, acteurs, conteurs, bouffons et autres fous que les musiciens et chanteurs participaient à une même culture vivante de la cour marquée au coin de visées politiques¹⁷. On ne manquera pas de rappeler au demeurant que le terme « ménestrel » déjà était ambigu, au

12. – Par exemple dans la fresque du *Festin d'Hérode*, de Taddeo Gaddi, au château des comtes Guidi à Poppi (Casentino). À ce propos, pour une approche générale de cette question, M. PASTOUREAU, *L'étoffe du diable. Une histoire des rayures et des tissus rayés*, 2^e éd., Paris, 2003.

13. – Pour un aperçu général de cette question: W. HARTUNG, *op. cit.*, p. 93-115 (chapitre: « Die soziale Herkunft der Spielleute »).

14. – Lille, Archives départementales du Nord [désormais AD Nord], B 11278, Comptes de la prévôté du Quesnoy [désormais CPQ], fol. 14v. On évoquera ici encore le cas de ce ménestrel du nom de Kem, *demorant a Biaumont*, à qui furent payés sur ordre du grand bailli et du receveur de Hainaut, le 1^{er} mai 1408, des gages de pas moins de vingt-quatre livres tournois pour *waitier le jour ou clocquier de Biaumont le terme d'un an* (AD Nord, B 12170, Comptes des mortes-mains de Hainaut [désormais CMM], fol. 29v).

15. – Trésorier des comtés de Hollande, Zélande et Hainaut de 1390 à 1392 (A. JANSE, *Ridderschap in Holland. Portret van een adellijke elite in de late Middeleeuwen*, Hilversum, 2001 (Adelsgeschiedenis, 1), p. 373). À la fin de l'hiver de 1400, ses ménestrels furent présents aux joutes données à Valenciennes par Guillaume d'Ostrevant (cf. AD Nord, B 11731, CPV, fol. 29v); en 1400-1401, la comtesse d'Ostrevant en personne leur fit donner trois grands écus de Hainaut (AD Nord, B 7944, Recette générale de Hainaut [désormais RGH], fol. 43v).

16. – L. NYS, « Les hôtels urbains des comtes de Hainaut sous les Avesnes et les Bavière (1280-1428) », in *Identités et histoire de Valenciennes. Regards croisés*, Valenciennes, 2016 (*Mémoires du Cercle archéologique et historique de Valenciennes*, t. 12), p. 67-108.

17. – M. CLOUZOT, « La musique, un art de gouverner ». Jongleurs, ménestrels et fous dans les cours royales et princières du XIII^e au XV^e siècle (France, Bourgogne, Angleterre, Empire germanique) », in *Mitteilungen der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen*, t. 17, n° 2, 2007, p. 15-22.

moins à partir du XIII^e siècle, désignant alors tant les officiers de cour que les jongleurs qui s'y produisaient et d'une façon plus générale les gens du spectacle¹⁸. Ce n'est que plus récemment qu'apparaissent dans les documents des appellations précises, référant de façon explicite à la pratique musicale, en l'espèce des ménestrels de trompe, de cornemuse, de *nakaires* (tambours) etc. Il s'agissait là le plus souvent sans doute, ainsi que l'a fort justement souligné Jean-Charles Herbin¹⁹, de ménestrels « agrémentant de musique le déplacement de telle ou telle compagnie », leurs compagnons de planches étant le plus souvent des conteurs, chanteurs, saltimbanques, si ce n'est les *trouveurs* ou « trouvères » eux-mêmes dans lesquels on s'accorde à reconnaître d'authentiques créateurs, les ménestrels au sens le plus commun étant quant à eux ce qu'il y aurait lieu d'identifier à des interprètes ou de simples exécutants. La *ménéstrandie*, ainsi qu'on le constate, recouvrait bien une réalité multi-forme et mêlée, à la convergence de la musique, de la chanson, de la littérature épique, de la jonglerie et de la prestation d'acteur, une réalité dont la musique, quoi qu'il en fût, constituait la trame commune de ces arts de la scène et de ces divertissements festifs, joués, déclamés et chantés.

L'exploration, à partir des seules sources écrites, nous conduira à lever partie du voile sur cette double réalité, musicale et festive, à la cour de Hainaut. Il s'agira tout d'abord, à partir des quelques noms qui nous sont parvenus, de définir le statut des ménestrels et musiciens, ce faisant de pister ceux qui étaient des artistes attitrés, donc des familiers du prince, de les distinguer des simples artistes de passage occasionnel à la cour. L'enquête, dans la foulée, s'attachera à cerner parmi ces intervenants certaines catégories identifiables par le lexique, tels les chantres ou les trompettes, dont le rôle à maints égards rappelle celui des hérauts d'armes. Le quotidien de ces musiciens et ménestrels sera ensuite étudié au travers du prisme de l'organisation curiale, des grands moments de la vie à la cour sur lesquels étaient d'ordinaire calquées leurs interventions, leurs disponibilités, de même, de façon très concrète, que des acquisitions d'instruments de musique, achetés à Ath ou à Bruges. Sera ensuite abordée, en lien plus direct avec le prince et sa « mainie », la question de leurs itinérances, celles des ménestrels de visite en Hainaut, celles surtout des ménestrels hennuyers accompagnant ou non leurs maîtres sur les chemins du monde. Les rapports avec les bonnes villes du comté ne seront bien sûr pas oubliés, dont les implications furent multiples et mettent en lumière les liens tissés entre la cour et les édiles municipaux, émaillés de nombreuses gratifications, ponctués de messageries régulières. À cette problématique est par

18. – E. FARAL, *Les jongleurs en France au Moyen Âge*, 2^e éd., Paris, 1971, p. 106.

19. – J.-C. HERBIN, « Activité poétique et ménestrels à Valenciennes aux XIV^e et XV^e siècles », in *Valenciennes aux XIV^e et XV^e siècles. Art et histoire*, dir. L. NYS, A. SALAMAGNE, Valenciennes, 1996, p. 297-313, ici p. 307.

ailleurs lié le cas des fameuses « écoles de ménestrels », un phénomène qui paraît avoir rencontré un succès confirmé dans les régions du Nord du royaume, singulièrement à Valenciennes, auquel la cour de Hainaut, à l'évidence, n'aura pas été étrangère.

Les ménestrels et musiciens à la cour de Hainaut: leurs statuts, leurs rémunérations

La question du statut des ménestrels à la cour de Hainaut ne diffère guère de celle du statut des artistes de cour, peintres, orfèvres, brodeurs²⁰. Quelle était au juste leur position ? S'agissait-il de ménestrels occasionnels se produisant lors de banquets, de fêtes, d'événements particuliers, ou étaient-ils, pour certains d'entre eux du moins, attitrés, attachés donc à la personne du prince ? Si oui, étaient-ils appointés ? Percevaient-ils des gages réguliers, des pensions, ou n'étaient-ils payés qu'à la prestation ? En quoi, en ce cas, consistaient leurs rémunérations ? Se limitaient-elles à de simples gratifications, éventuellement fixées par les usages curiaux ? Cette problématique des revenus et appointements, à vrai dire, est indissociable d'une autre question importante, celle des fonctions qu'occupaient ces hommes de spectacle, musiciens et chanteurs pour la plupart, parfois de simples bateleurs et saltimbanques. Leur rôle n'était-il tout au plus que de divertir, d'égayer le quotidien des membres de la cour, de relever les visites officielles de leurs musiques, chants et jeux scéniques, ou ces ménestrels, familiers du prince, se voyaient-ils confier également d'autres tâches, dont certaines supposaient qu'existât avec eux une relation de confiance ? Les rémunérations qui leur étaient attribuées concernaient-elles alors en priorité leurs prestations sonores ou leur étaient-elles accordées en rétribution de ces missions ponctuelles ?

Moins détaillées, les comptabilités plus anciennes ne livrent à ce propos que des informations éparses, dans l'ensemble peu précises. On notera néanmoins que, si dès les années 1340, les documents citant des ménestrels étrangers en visite à la cour de Hainaut les identifient pour la plupart à ceux de tel ou tel prince, les premières mentions de « ménestrels de monseigneur le duc », sous la régence d'Aubert de Bavière²¹, n'apparaissent pas avant le milieu des années 1370. Y a-t-il lieu d'en déduire qu'avant cette époque, les ménestrels qui se produisaient à la cour de Hainaut, éventuellement issus du

20. – Pour le Hainaut : L. NYS, « Artiste de cour ou artiste à la cour ? Le cas d'une petite cour sur les confins septentrionaux du Royaume : le Hainaut des Avesnes et des Bavière, 1280-1417 », in *L'artiste entre la cour et la ville (1300-1600) / Der Künstler zwischen Hof und Stadt (1300-1600)*, dir. D. EICHBERGER, P. LORENTZ, Actes du colloque tenu à Paris, Institut national d'Histoire de l'art [INHA], 19-21 juin 2014, Peterberg, 2017, p. 34-46.

21. – D. E. H. DE BOER, « Een ruiten heer in de leeuwekuul. Persoon en betekenis van de hollandse graaf Albrecht van Beieren (1336-1404) », in *Aspecten van de historische biografie*, dir. D. E. H. DE BOER, A. J. C. M. GABRIËLS, etc., Kampen, 1992, p. 65-89 ; IDEM, *In de leeuwekuul. Albrecht van Beieren (1336-1404) als Europees vorst*, Hilversum, 2004.

vivier des villes de Mons et Valenciennes, n'y intervenaient que de façon occasionnelle ? Certains paiements pour l'achat de chevaux à l'intention de ménestrels ou l'acquisition de montures leur ayant appartenu laissent entendre que dès avant cette date, certains d'entre eux bel et bien étaient déjà attachés au service de la cour, ainsi par exemple, le 19 juin 1353, du cheval qui *eskei* d'un certain Trompette le ménestrel que l'on fit racheter²². Les témoignages cependant ne deviennent explicites que plus tard. Il est vrai que la fin du règne de Marguerite d'Avesnes, tandis que depuis la mort de Louis IV de Bavière en octobre 1347, elle s'était retirée en son douaire hennuyer²³, doit ne pas avoir été propice au déploiement de fastes à la cour de Hainaut, non plus d'ailleurs ensuite que les débuts de la régence d'Aubert de Bavière, à la collocation de son frère Guillaume au château d'Ath, puis en celui du Quesnoy, et son conflit ouvert avec la noblesse hennuyère et les Enghien. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1370 que les comptabilités hennuyères citent les premiers ménestrels identifiés par leurs prénoms, une formulation qui laisse entendre que, probablement, ils faisaient partie des familiers du prince. Le premier à être ainsi mentionné est un certain Henry, signalé avec cinq compagnons à propos d'un voyage à Paris de la seconde semaine de janvier au début de février 1375²⁴. Cet *Henris li menestrés* réapparaît dix ans plus tard à propos d'un cheval mis à sa disposition *pour chevauchier es besongnes monsieur* (Aubert de Bavière)²⁵, de même que, l'année suivante, dans un paiement à un certain Jean Payen pour la réparation des serrures de ses coffres au château du Quesnoy²⁶. En 1388, il est cité à nouveau pour s'être chargé avec Helin, préposé à la garde-robe du duc, de l'approvisionnement de son hôtel chez un épicier montois du nom de Jean Wauket²⁷. À la fin de 1391, il se trouvait à La Haye au service d'Aubert ; Guillaume lui y fit rembourser un cheval qu'il avait mis à la disposition de son valet de chambre²⁸. De tels témoignages, quoique ponctuels, incitent à y reconnaître un familier du régent, devenu entre-temps comte de Hainaut, Hollande et Zélande, tenant le rôle d'un véritable chambellan, assumant à son

22. – AD Nord B 7872, RGH, fol. 82r. De telles mentions continuent par la suite à émailler les comptabilités. Cf. à la date du 3 juin 1381 : AD Nord, B 9027, Comptes du domaine du Quesnoy [désormais CDQ], fol. 19v : *A Jehan Cuvelette, pour le leuwier de sen cheval que li uns des menestrels monsieur chevaucha a Mons en Haynau le lundi de Pentecouste avoec monseigneur qui adont y alerent ...*

23. – En dernière instance : M. MAILLART-LUYPAERT, « Marguerite d'Avesnes, 'Madame de Hainaut' (1346-1356) : 'faible femme' ou femme affaiblie ? », in É. BOUSMAR, J. DUMONT, A. MARCHANDISSE, B. SCHNERB (dir.), *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance*, Bruxelles, 2012, p. 325-347.

24. – AD Nord, B 9018, CDQ, fol. 16r.

25. – AD Nord, B 11295, CPQ, fol. 11r.

26. – AD Nord, B 9037, CDQ, fol. 25r.

27. – AD Nord, B 7917, RGH, fol. 43v.

28. – AD Nord, B 7936, Recettes des revenus propres du comte d'Ostrevant [désormais RPGO], fol. 33r.

service des tâches multiples. Le 21 septembre 1378, un ménestrel dénommé Crayle, explicitement cité celui-ci en qualité de chambellan du comte, fut payé *pour aucunes de ses nécessités*²⁹. Le 17 mars 1379, Calebiert *le menestrel*, sans doute lié lui-même à la cour, se vit octroyer à Mons, à la demande d'Aubert, un franc évalué à vingt-six sous tournois³⁰. Plus explicite est la mention d'un certain *Phelippe et j sien autre compaignon, menestres monseigneur le duck*, à qui furent donnés, le 15 février 1380, quatre francs du roi par le magistrat de Valenciennes pour avoir apporté des lettres annonçant le mariage de sa fille aînée, Catherine de Bavière, avec Guillaume de Juliers³¹. L'y avaient-ils suivi jusqu'en Gueldre pour relever les noces de leur musique et de leurs chants? Le fait en tout cas est qu'ils furent chargés de porter la nouvelle à cette bonne ville de Hainaut de même qu'à Mons. En mars 1388, c'est à un certain *Pietrekin, menestrel monseigneur le duck*, de même qu'à d'autres qui l'accompagnaient, que le magistrat de ladite ville de Mons fit donner vingt oboles d'or alors qu'ils venaient *y tenir leurs escolles*³². Au lendemain de son mariage avec Marguerite de Bourgogne, Guillaume, comte d'Ostrevant et héritier présomptif des trois comtés, disposait lui-même de ménestrels attachés à sa personne. Les premières mentions à ce propos voient les *menestrels monsieur d'Ostrevant* solliciter au premier semestre de 1387 *aucune grace* du magistrat de la ville de Mons³³ et être remboursés, le 28 février 1389, de leurs frais de séjour à Braine où ils étaient de passage avec leur maître³⁴. Son épouse Marguerite avait elle-même en propre des ménestrels et un trompette, mais qui n'apparaissent que plus tard dans la documentation³⁵.

Ce qui paraît avoir été la première rétribution, des gages probablement, remonte au début de 1389. Guillaume d'Ostrevant fit donner cette année-là à ses ménestrels douze francs, d'une valeur globale de quinze livres tournois³⁶. Il ne semble pas que se trouvaient parmi ceux-ci le dénommé Borkart, un Hollandais entre-temps passé à son service, à qui alors qu'il était à La Haye,

29. – AD Nord, B 11284, CPQ, fol. 15r.

30. – AD Nord, B 10321, Recette du bailliage de Hainaut [désormais RBH], fol. 21r.

31. – Valenciennes, Archives municipales [désormais AM Valenciennes], Chambre des comptes [désormais CC] 739, Comptes de la ville de Valenciennes [désormais CVV], fol. 16r. Les mêmes ménestrels *aportèrent lettres a le ville [Mons] dou mariage me dame de Ghelde au fil le dux de Jullers*. Cf. Mons, Archives de l'État [désormais AEM], Archives de la ville de Mons [désormais AVM], n° 1468/1, Comptes de la ville de Mons [désormais CVM], fol. 12v.

32. – AEM, AVM, n° 1476/1, CVM, fol. 15r.

33. – *Idem*, n° 1475/1, fol. 14r.

34. – Bruxelles, Archives générales du Royaume [désormais AGR], CC 9124, n° 9, Comptes du domaine de Braine [désormais CDBr], fol. 6r.

35. – Le 8 novembre 1401, deux grands écus de Hainaut furent donnés à Mons par le magistrat de la ville au trompette et as menestrels de ma dame d'Ostrevant. Cf. AEM, AVM, n° 1488, CVM, fol. 26r.

36. – AD Nord, B 10333, RBH, fol. 10r.

il fit donner le 21 juin 1391 pour une mission en Gueldre quatre écus de Dordrecht³⁷, et à qui toujours, le 6 novembre suivant, il ordonna que l'on rembourse *ses frais en alant en Hollande pour le cause de chou qu'il n'a nulz wages par an de monseigneur ensy que ly autre manestrels ont*³⁸. Le 12 décembre 1392 encore, il lui octroya de même qu'à deux autres ménestrels des prénoms de Claes seize écus pour s'acheter des cottes³⁹. L'un de ces deux « Claes » était toujours au nombre de ses ménestrels attirés en date du 20 décembre 1398⁴⁰. Quelque significatif que fût le montant de douze francs payé en 1389 aux ménestrels de Guillaume, il était sans commune mesure avec les gages que son père, l'année suivante, fit payer à son ménestrel Hennequin Partant *pour siervices que li faisoit et fait li avoit*⁴¹. Par ses lettres confirmées par un vidimus de l'abbé de Saint-Jean de Valenciennes, Aubert de Bavière, qui dès 1387, au lendemain de la mort de son épouse Marguerite de Brieg, était allé s'établir définitivement à La Haye et avait entre-temps succédé officiellement à son frère Guillaume († 1389), ordonna de lui verser chaque année sur la même recette du grand bailliage de Hainaut, à l'échéance de l'octave de Pâques, trente francs, évalués à quelque trente-six livres tournois⁴². Mentionné d'abord en qualité de simple ménestrel, ce personnage qui manifestement occupa une position importante à la cour de Hollande, puis de Hainaut, apparaît dès 1395 dans les documents en qualité de *menestrel monseigneur le comte*, d'Aubert de Bavière donc. Attaché à son service, il résida pour l'essentiel à La Haye jusqu'à sa mort en 1404, ce qu'*a contrario* confirment les nombreux défraiements à lui payés à l'occasion de ses déplacements en Hainaut, ceux en particulier pour venir « tenir les écoles » à Valenciennes,

37. – AD Nord, B 7936, RPGO, fol. 39r; édité dans [M. LOSFELD (éd.)], *Extraits des comptes de la recette générale de l'ancien comté de Hainaut, publiés par le cercle archéologique de Mons*, t. 1 (1334-1400), Mons, 1871, p. 176.

38. – *Idem*, fol. 40r; édité dans *Ibid.*, p. 177.

39. – AD Nord, B 7938, RPGO, fol. 28v.

40. – AD Nord, B 7934, RGH, fol. 51v. Une gratification d'un grand écu lui est alors donnée sur ordre de Guillaume.

41. – AEM, Trésorerie des comtes de Hainaut [désormais TCH], Anciens recueils 6, pièce n° 88 (quittance du 3 avril 1393). Aubert avait alors à son service, à La Haye, un autre ménestrel du nom de Claes, à qui Guillaume, de passage à la cour de son père, fit donner le 28 juin 1391 une aide financière de douze mailles d'or (quelque onze livres tournois) pour les travaux de charpente de sa maison. Cf. AD Nord, B 7936, RPGO, fol. 39r; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 176.

42. – À partir de 1393, il est question non plus du paiement de gages, mais bel et bien d'une pension, de 30 écus de Hainaut évaluée à quelque 38 livres tournois. À partir de 1399, les comptes le reprennent sous le prénom de Jean et non plus de Hennequin (Hanequin). Paiements (1391-1402, 1404): AD Nord, B 10337, RBH, fol. 5v; *idem*, fol. 7v; B 10341, RBH, fol. 5v; B 10343, RBH, fol. 38r; B 10346, RBH, fol. 3v, 7r, 13v, 14r; B 10353, n° 2, RBH, fol. 7v; B 10353, n° 3, RBH, fol. 9v; AGR, CC 14655, RBH, fol. 27r; AD Nord, B 10358, RBH, fol. 26r. Quittances (1393, 1396-1398, 1400-1401, 1403-1404): AEM, TCH, Anciens recueils 6, n° 88; *idem* 22, n° 188; *idem* 23, n° 12 (pièce scellée); *idem*, n° 25 (pièce scellée); *idem*, n° 51 (pièce scellée); *idem*, n° 64; *idem*, n° 68; *idem*, n° 71 (pièce scellée).

de 1395 à 1399, en 1402 également pour le mariage à Bruxelles d'Antoine de Bourgogne et Elisabeth de Görlitz⁴³, en 1404 enfin⁴⁴.

À la mort d'Aubert, Jean (Hennequin) Partant passa au service de Guillaume et toucha à partir de 1408 une pension de trente couronnes du roi, évaluées à quelque quarante-cinq livres tournois ; il le resta jusqu'en 1413⁴⁵, époque à partir de laquelle il résida à Valenciennes⁴⁶. Le nouveau comte s'adjoignit par ailleurs les services de trois autres ménestrels des noms de Baudouin, Thieuskin, sans doute d'origine thioise, et Hannelet, à chacun desquels il fit donner des gages à hauteur de quelque vingt-sept livres tournois⁴⁷ et à qui il convient d'ajouter encore, en mai-juin 1410, un certain Danys, cité dans un compte de la ville de Hal en qualité de *menestrel de monseigneur*⁴⁸. Si les paiements de gages à Baudouin et Thieuskin semblent avoir pris fin dès 1407⁴⁹, le montant payé à Hannelet, le ménestrel de Guillaume⁵⁰ puis de Marguerite de Bourgogne⁵¹, explicitement identifié à une pension dans la recette générale de Hainaut, fut porté quant à lui à cinquante couronnes de France, soit soixante-quinze livres tournois⁵² ; cette pension lui sera versée jusqu'à la fin du règne de Guillaume († 1417)⁵³. Ledit Hannelet accédait ainsi *stricto sensu* au statut de familier du comte, au même titre, à cette époque

43. – AD Nord, B 9814, Comptes du domaine de Valenciennes [désormais CDV], fol. 36v.

44. – *Supra*.

45. – Paiements (1405-1413) : AD Nord, B 10359, RBH, fol. 31r ; B 10360, RBH, fol. 36r ; B 10361, RBH, fol. 32r ; B 10362, RBH, fol. 22v ; B 10365, RBH, fol. 35r ; B 10366, RBH, fol. 29v ; B 10367, RBH, fol. 34r ; B 10369, RBH, fol. 43v ; B 10370, RBH, fol. 37r. Quittances (1405-1406, 1410-1413) : AEM, TCH, Anciens recueils 23, n° 72 (pièce scellée) ; *idem*, n° 86 ; AEM, TCH, Chartrier n° 1307 ; *idem*, n° 1314 ; *idem*, n° 1330 ; *idem*, n° 1343.

46. – Il y réside en 1419-1420. Cf. J.-C. HERBIN, *art. cit.*, p. 305.

47. – À l'échéance du 24 juin 1405 : AD Nord, B 7951, RGH, fol. 56v ; lacune en 1406 ; à l'échéance du 24 juin 1407 : AD Nord, B 7954, RGH, fol. 16v.

48. – AGR, CC 39522, Comptes de la ville de Hal [désormais CVH], fol. 13v.

49. – Il ne semble pas toutefois qu'ils aient alors immédiatement quitté le service de Guillaume. Cf. AD Nord, B 7956, RGH (1407-1408), fol. 53r : ... *ne fait li recevoir point de compte en rendre pour ce que ceste anee n'en a riens payet, et ne set s'il sont assenet en Hollandes* ; *idem* en 1408-1409 : AD Nord, B 7959, RGH, fol. 67v. Thieuskin apparaît d'ailleurs cité en qualité de *menestreu de mondit signeur*, le 19 juin 1410, à propos d'un défraiement à lui payé pour s'être rendu à un tournoi donné à Mons. Cf. AD Nord, B 7962, RGH, fol. 60r. Ledit Baudouin apparaît encore cité en février 1403 comme le ménestrel de Guillaume. Cf. AD Nord, B 7948, RGH, fol. 29r (achat d'un cheval).

50. – Il est cité comme tel en date du 19 novembre 1401 à propos d'une gratification de quatre grands écus de Hainaut à lui donnée, de même qu'à Thieusekin, son compagnon (AD Nord, B 7945, RGH, fol. 47v).

51. – Signalé comme tel à propos d'un don de blé à lui fait à la fin de 1405 ou au début de 1406 (AEM, TCH, Anciens recueils n° 61, pièce n° 2), de même encore que l'année suivante : AD Nord, B 9069, CDQ, fol. 34v. En 1406-1407, on mit à sa disposition un char pour transporter ses meubles à Tubise, aux confins nord-ouest du comté (AD Nord, B 9068, CDQ, fol. 60v).

52. – AD Nord, B 7956, RGH, fol. 53r.

53. – Années 1409-1410, 1412-1416 : AD Nord, B 7959, RGH, fol. 67v ; B 7962, RGH, fol. 58v ; B 7965, RGH, fol. 46v ; B 7967, RGH, fol. 80v ; B 7968, RGH, fol. 68v ; B 7971, RGH, fol. 88v ; B 7973, RGH, fol. 33v.

également, que les brodeurs en charge de sa garde-robe et celle de son épouse, eux-mêmes des artistes appointés⁵⁴. Le Hollandais Thieuskin ou Thies, ainsi qu'il apparaît prénommé par la suite dans les documents, était revenu s'établir à la cour de Hainaut au début de juin 1402. Trois paiements dans la recette générale et les comptes des domaines de Braine et du Quesnoy de cette année portent sur les frais engendrés par le déménagement de ses meubles et effets personnels de Bruxelles vers le Quesnoy⁵⁵.

Des musiciens attirés à la cour de Hainaut ?

Si les ménestrels appointés furent sans conteste des familiers du prince, participant au quotidien de la vie à la cour, au moins de façon régulière, il en allait tout autrement de tous ceux qui ne s'y produisaient que de temps à autre, dont les prestations sont parfois précisées dans les documents. À côté de ces ménestrels attirés étaient présents à la cour, outre un certain nombre d'intervenants extérieurs occasionnels⁵⁶, des musiciens ou ménestrels aux compétences musicales spécifiques, que les sources comptables restent toutefois insuffisantes à dénombrer⁵⁷. Ainsi, les comptes voient-ils cités de façon épisodique des ménestrels de trompe, de vielle et de *nakaires* (tambours). À la fin de l'hiver de 1382, on remboursa à Quentin de Frasnès les frais de séjour en l'hôtel de Naast, le 13 février, de deux ménestrels de trompe d'Aubert de Bavière qui venait de partir à Bruxelles⁵⁸. En 1385-1386, on loua le cheval d'un certain Ghedin le peskeur *pour le menestrel de le vielle chevauchier dou Quesnoit a Mons par ij jours*⁵⁹; les autres mentions relatives à la location de cette même monture, qui concernent toutes des membres de l'entourage comtal, laissent supposer qu'il était bel et bien attaché quant à lui à la cour de Hainaut. C'est également à propos de la location d'un cheval qu'est cité en avril ou au début de mai 1379 *j menestreil de nakairez qui en aloit avoecq monseigneur en Hollande*, lui aussi probablement l'un des familiers du régent Aubert⁶⁰. Il convient enfin de signaler un joueur de harpe, du

54. – L. Nys, « Artistes de cour ou artistes à la cour ? », *op. cit.*

55. – AGR, CC 3193, RGH, fol. 79v : *Pour les frais de iij chevaux au kar de le court de Herbecque, liquels le viij^e jour doudit mois amenerent de Brouxelle lez meublez Thies, le menestreur monseigneur, et les menoit au kesnoit u il devoit demorer ...* ; AGR, CC 9136, n° 3, CDBr, fol. 7r : *Pour frais de ij varlés et iij chevaux a harnais Huart dou Pont, fais au disner a Braine le viij^e jour de giskerech, qui mesnoit meuble a j menestret de monseigneur ...* ; AD Nord, B 9063, CDQ, fol. 43r : *Pour j car de le cour a Herbecq qui, le vendredi ensievant [9 juin] amena le meulle Tils le menestrel de Brouxielle au kesnoit ...*

56. – Ainsi, le 14 septembre 1392 au Quesnoy, de *ij compaignons qui juerent devant monseigneur [Guillaume d'Ostrevant] d'un choor et d'une vielle* (AD Nord, B 7937, RAGO, fol. 40r), ou le 10 juin 1403 à Mons, *d'j varlet jeuwant dou salleterion, liquels avoit jeuwet devens monseigneur* (AD Nord, B 7948, RGH, fol. 45v).

57. – À la cour de Philippe le Hardi, on en dénombrait environ huit de façon permanente. Cf. M. CLOUZOT, « Les ménestrels du duc. Musique et politique à la cour de Philippe le Hardi (1364-1404) », in *Annales de Bourgogne*, t. 71, n° 283, 1999, p. 287-314, ici p. 287.

58. – AGR, CC 3192, RGH, fol. 39r.

59. – AD Nord, B 9037, CDQ, fol. 48v.

60. – AD Nord, B 7910, RGH, fol. 36v.

nom de Johannes, probablement un Hollandais, attaché au service de Marguerite de Bourgogne⁶¹ au moins jusqu'en 1412 ou 1413⁶². En novembre 1401 lui fut payée à sa demande une gratification de quatre couronnes du roi, près de six livres tournois⁶³, de même encore, le 24 janvier 1402, que deux couronnes de France⁶⁴. Au début de 1406, le même *Jehan, le harpeur me damme le ducesse*, sollicita de plusieurs villes du Hainaut, Braine, Binche et Mons, sur présentation de lettres de Marguerite, *aucunne grace en aydde et avancement de sa fille qu'il marioit en France*⁶⁵. Les mentions qui le voient intervenir ensuite sont de celles, courantes, qu'égrènent les comptabilités, portant sur la prise en charge de frais de séjour⁶⁶, des déplacements⁶⁷ et l'achat de vêtements⁶⁸.

Ces mentions, pour certaines ponctuelles, ne permettent pas de conclure à l'existence à l'époque d'un profil officiel particulier de ces ménestrels-musiciens. Le cas des « trompettes », en revanche, est très différent. Dès les années 1380, il est question à maintes reprises de trompettes attitrés du régent ou de son fils, le comte d'Ostrevant. C'est que leur fonction, liée à un rituel précis à la cour ou lors des déplacements à l'extérieur, relevait en priorité du service rapproché du prince : annonces sonores lors des joyeux avènements, des prises de parole publiques, des joutes auxquelles d'ordinaire ils assistaient, d'événements solennels, etc., ceci sans compter le rôle diplomatique qu'à l'instar des hérauts d'armes et des messagers, ils pouvaient être amenés à jouer⁶⁹. Le 11 juillet 1381, le magistrat de Valenciennes fit donner *de cour-*

61. – La harpe par excellence était un instrument féminin. Rien d'étonnant dès lors à ce que ledit Johannes (Jehan) ait été attaché au service de Marguerite de Bourgogne. Il est probable que la seule mention, à la date du 6 septembre 1410, d'un *harpeur de notre très redoubtet seigneur et prinche* dans la recette de la ville de Chièvres n'ait concerné en fait que ce musicien de la comtesse de Hainaut. Cf. AGR, CC 39469, Compte de la ville de Chièvres [désormais CVCh], fol. 12r.

62. – AD Nord, B 10370, RBH, fol. 34v.

63. – AD Nord, B 7945, RGH, fol. 47v.

64. – AD Nord, B 9062, CDQ, fol. 12r.

65. – Il reçut deux couronnes de France (évaluées à soixante sous tournois) du magistrat de Braine (AGR, CC 39427, Comptes de la ville de Braine [désormais CVBr], fol. 8r), une (trente sous) de celui de Binche (AGR, CC 39555, Comptes de la ville de Binche [désormais CVBi], fol. 20v : *A Jehan le harpeur me damme le ducesse, li quels apporta lettrez soubz le signet me damme susdite contenant que tout noble prelat, boines villes, officier et lombars de sen pays de Haynnau qui audit Johannes feroient aucune grace en aydde et avancement de sa fille qu'il marioit en France ...*), quarante-cinq sous de celui de Mons (AEM, AVM, n° 1495, CVM, fol. 28r).

66. – À Braine, en mai 1407 (AGR, CC 39428, CVBr, fol. 6r), de même encore, en compagnie d'Amand, le trompette de Guillaume, en juin 1408 (AGR, CC 39429, CVBr, fol. 6r).

67. – Envoyé en Hollande pour rejoindre Marguerite, il fut defrayé le 9 mai 1407 à hauteur de trois couronnes (4 livres 10 sous) (AD Nord, B 12169, CMM, fol. 14r). De même, le 24 novembre 1408, à hauteur de deux couronnes (3 livres) (AD Nord, B 7959, RGH, fol. 62v).

68. – Achat de drap à un certain Jean Hiequet, de Mons, pour la confection d'une houppelande destinée à *Johannez, harpeur de ma damme*. Cf. AD Nord, B 7959, RGH, fol. 45r.

69. – Pour une mise en perspective : N. BOCK, « Entre pratiques guerrières et démonstrations socio-politiques : le rôle des hérauts d'armes dans les conflits nobiliaires dans l'Empire au bas Moyen Âge », in *La guerre à la fin du Moyen Âge. Information, communication, action*, dir. B. SCHNERB,

toisie ... un franc du roi a deus trompeurs monseigneur le duck⁷⁰. Le 8 juillet 1390, on fit acheter un cheval alezan pour le trompette de Guillaume d'Ostrevant⁷¹, celui sans doute que l'on voit identifié l'année suivante, en date du 15 août, à un certain Amand⁷², à qui furent alors données à Arras par son maître six mailles d'or lorsqu'il *prist congiet de aller en Engleterre*⁷³. C'est pour lui probablement que, le 23 mai 1392, fut loué à Mons un cheval que *ly trompette avoit chevauchiet a Lille*⁷⁴, à lui encore, à Arras à nouveau, qu'un mois plus tard, le 23 juin, furent données dix couronnes de Hainaut pour aller de la a Calais⁷⁵, de même, le 20 août au Quesnoy, que trois écus de Hainaut⁷⁶. La première mention de la pension allouée audit Amand le trompette, imputée sur la recette des revenus propres de Guillaume, remonte au 20 novembre 1392, date à laquelle il fut par ailleurs remboursé *de ses frais en alant a Calais querre se femme*, compagne de vie dont on peut penser qu'il avait fait la connaissance lors de son séjour en Angleterre l'année précédente⁷⁷. Dès la Noël de 1392, sa pension de cinquante francs fut imputée sur la recette du bailliage⁷⁸, mais on n'en trouve plus trace ensuite. Elle fut semble-t-il remplacée par le paiement de gages, ainsi en 1396, à hauteur du même montant, tandis qu'il se trouvait à La Haye, imputés à nouveau sur la

69. – (suite) Villeneuve-d'Ascq, 2013 (*Revue du Nord*, t. 95, n° 4), p. 881-914; H. SIMONNEAU, « Le héraut bourguignon et la guerre à la fin du Moyen Âge », in *Idem*, p. 915-946; B. SCHNERB (dir.), *Le héraut, figure européenne (XIV^e-XV^e siècle)*, Villeneuve-d'Ascq, 2006 (*Revue du Nord*, t. 88, n°s 366-367); T. KANAO, « Les messagers du Duc de Bourgogne au début du XV^e siècle », in *Journal of Medieval History*, t. 21, n° 2, 1995, p. 195-226; J.-M. MOEGLIN, « La place des messagers et des ambassadeurs dans la diplomatie princière à la fin du Moyen Âge », in *Le diplomate en question (XV^e-XVIII^e siècles)*, Lausanne, 2010 (*Études de Lettres*, t. 3), p. 11-36 et, pour un survol général sur ces questions, S. PÉQUIGNOT, *Diplomatie et "relations internationales" au Moyen Âge (IX^e-XV^e siècle)*, Paris, 2017.

70. – AM Valenciennes, CC 741, CVV, fol. 15v. Les comptes hennuyers voient cités encore à plusieurs reprises les trompettes d'Aubert, lors de leurs passages en Hainaut, ainsi le 12 avril 1397 (AD Nord, B 7931, RGH, fol. 64v), le 28 octobre 1398 à Mons, lorsqu'ils vinrent apporter un placard du comte sollicitant l'aide financière des maisons religieuses, nobles, bonnes villes et lombards de Hainaut (AEM, AVM, n° 1485, CVM, fol. 17r), le 25 novembre de la même année (AD Nord, B 7934, RGH, fol. 50v), le 26 septembre 1399 à Mons à nouveau (AEM, AVM, n° 1486, CVM, fol. 16v) et, à la fin de 1402 ou au début de 1403, à Braine (AGR, CC 39424, CVBr, fol. 4v, cf. *infra*).

71. – AD Nord, B 7920, RGH, fol. 62v.

72. – Le compte de la ville de Mons du premier semestre de 1406 l'identifie à un certain « Adam Aumant (Amand) ». Cf. AEM, AVM, n° 1494, CVM, fol. 30v : *Donnet au command des eskievins a Adam Aumant, trompette a monseigneur le duc, le x^e jour de fevrier, j grant escud de xxxj s.*

73. – AD Nord, B 7936, RPGO, fol. 39r ; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 176.

74. – AD Nord, B 7937, RPGO, fol. 30r.

75. – *Ibid.*, fol. 39v.

76. – *Ibid.*, fol. 40r ; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 187.

77. – *Ibid.*

78. – AD Nord, B 10340, RBH, fol. 26v : *A Aumant, trompette monseigneur d'Ostrevant, fu au comant dou dit monseigneur d'Ostrevant, dit par ledit Fierabras le xviii^e jour de mai, sour l francs qu'il a de pention par an as deus termes, Noel et saint Jehan, moitié a cascun terme, payet pour le paiement dou Noel darrain passet, xxv escus, vallent xxxj lb. xvij s. vj d.*

recette des revenus propres de Guillaume⁷⁹, en 1399 encore, diminués du tiers, cette fois sur la recette générale⁸⁰. Amand, néanmoins, resta bien au service de Guillaume, au moins à temps partiel, jusqu'en 1416. En attestent nombre de remboursements et de dons de diverses natures. Le 10 avril 1397 lui furent payés, de même qu'à un certain Jakemin⁸¹, autre trompette attaché au service du comte, trois grands écus en défraiement du voyage qui devait les mener au siège de Löwenstein⁸². À la fin de l'hiver et au printemps de 1401, c'est sur la recette du domaine du Quesnoy qu'il fut remboursé *pour ix journées demie, sen queval chevauchant par eure de allant a Mons et de la en Hollande avoecq monseigneur ou mois de march, et pour ij journées chevau-chiet viers Tournay ... pour la enquerre d'aucunes cozes*⁸³, de même encore, à la fin août 1404, que *pour ij journées, sen queval chevauché par eure de allant a Arras ... pour porter lettres a madame de Bourgogne* (Marguerite de Male)⁸⁴. Les gratifications à lui données, outre celles que lui accordèrent à maintes reprises les bonnes villes du Hainaut⁸⁵, l'étaient en numéraire, ainsi des dix grands écus de Hainaut qu'il reçut de Guillaume en mai 1398⁸⁶ et, quoi qu'il en soit, de la couronne à lui donnée sur la recette des mortes-mains à l'occasion de la grande procession de Mons le 22 mai 1407⁸⁷, mais ces avantages pouvaient prendre d'autres formes, celle de livraisons de blé, en 1399, en 1402 encore⁸⁸, celle encore des cottes ou des livrées réservées aux membres de la domesticité admis à la cour, ainsi en ce même mois de mai 1398, les *ij cottes que messire leur donna* à lui et Jakemin pour lesquelles leur furent payés quatre écus⁸⁹, celles qu'on lui fit faire de même qu'à

79. – Le montant de ses gages qui s'y trouve alors repris correspond très exactement à celui imputé sur la recette du bailliage à l'échéance de la Noël de 1392. Cf. AD Nord, B 7939, RPGO, fol. 19r.

80. – AD Nord, B 7934, RGH, fol. 51v.

81. – Ce Jakemin, *le trompette monseigneur*, avait vu ses frais de convalescence à l'abbaye de Lobbes, lorsqu'*il fu mahaitiés d'une de ses ganbes*, pris en charge à la demande de Guillaume par le receveur général de Hainaut en 1395-1396. Cf. AD Nord, B 7929, RGH, fol. 53v.

82. – AD Nord, B 7932, RGH, fol. 64v.

83. – AD Nord, B 9060, CDQ, fol. 28v.

84. – AD Nord, B 9065, CDQ, fol. 13r.

85. – Était-ce lui à qui furent payés par le magistrat de la ville de Chièvre le 12 avril 1407 quinze sous de courtoisie ? (AGR, CC 39467, CVCh, fol. 3v : *A une des trompettes de no très redoubtet signeur et prinche, fu le xij^e d'avril de ce compte donnet au commandement dou bailliu et des eskievins de courtoisie, xv s.*). Tel fut le cas quoi qu'il en soit, le 23 mai 1409, des trente sous qui lui furent donnés par le châtelain et le receveur de la ville de Braine (AGR, CC 39430, CVBr, fol. 4v), des six sous à lui accordés par la ville du Rœulx vers le 14 juin de la même année (AGR, CC 39757, Comptes de la ville du Rœulx [désormais CVR], fol. 11v), de la couronne d'or de France, à lui donnée par Braine encore le 10 août 1411 (AGR, CC 39432, CVBr, fol. 5r) et de l'écu de Dordrecht d'or qu'il reçut du magistrat de la ville de Mons le 25 janvier 1416 (AEM, AVM, n° 1504, CVM, fol. 31r).

86. – AD Nord, B 7933, RGH, fol. 52v.

87. – AD Nord, B 12169, CMM, fol. 14r.

88. – Un mui et deux mencaudées de blé en 1399 : AD Nord, B 9058, CDQ, fol. 12v ; quatre mencaudées la première semaine d'août : AD Nord, B 9062, CDQ, fol. 28v.

89. – AD Nord, B 7933, *ibid.*, fol. 53v.

d'autres ménestrels de Guillaume en mars 1403⁹⁰ et au début de l'été de 1409⁹¹, ou, en décembre 1404, la livrée de deuil qu'on lui fit confectionner pour les funérailles d'Aubert de Bavière à La Haye⁹². Le 25 janvier 1416, le peintre montois Piérart Henne, à la demande du maître du fer de Hainaut (responsable de l'armurerie comtale) Jacques de Floyon, lui livra *ij penons de trompe de satin renforchiet, fringiez de doubles fringes de soye, coppenees de blanc, bleu, noir, vremeil et avoecq xvj cordiaux et xvj boutons a houpettes de soye de iij coulleurs, estoffés d'or, d'argent et d'azur*⁹³. Sa proximité avec le comte Guillaume est confirmée par les vingt anges d'or de Hainaut, pas moins de quarante-cinq livres tournois, qu'il se vit accorder à la fin de 1413 ou au début de 1414, sur intervention de son chambellan Maselant, *en aide de une maison que il avoit fait faire au Quesnoit*⁹⁴.

Jaquemin et Hue, eux-mêmes mentionnés en qualité de trompettes du comte d'Ostrevant, et Nicaise le trompette ne semblent pas avoir été quant à eux des serviteurs appointés. Hue et Nicaise ne sont cités qu'une seule fois, le premier en mars 1399 à propos d'un cheval mis à sa disposition pour se rendre à Valenciennes et y tenir ses « écoles » avec Amand et Jean Partant⁹⁵, le second à la fin de l'été de 1413, pour avoir participé en compagnie des hérauts Hainaut, Havré et Portejoie et trois ménestrels du seigneur de Berlaimont à la ruse de Rochefort contre les Liégeois⁹⁶. Jaquemin apparaît dans les comptes jusqu'à la fin des années 1390, époque à laquelle, peut-être, il passa au service de Jean de Bavière, récemment élu au siège épiscopal de Liège. Au début de juin 1398, Guillaume lui fit acheter un cheval au prix de seize couronnes de France⁹⁷ et il fut défrayé peu après pour s'être rendu auprès dudit Jean de Bavière⁹⁸. Le 27 janvier 1399, on lui remboursa la somme qu'il avait donnée à un certain Gérard, messenger de l'élu de Liège, pour couvrir ses frais en la maison du Quesnoy où il avait logé étant en convalescence⁹⁹.

90. – AD Nord, B 7948, RGH, fol. 41r.

91. – AD Nord, B 7959, RGH, fol. 46r.

92. – AD Nord, B 7951, RGH, fol. 39v.

93. – AD Nord, B 7973, RGH, fol. 39v.

94. – AD Nord, B 7968, RGH, fol. 69r.

95. – AD Nord, B 9808, CDV, fol. 34v.

96. – Paris, Archives nationales de France [ANF], KK 524, p. 293.

97. – AD Nord, B 7933, RGH, fol. 41v.

98. – *Ibid.*, fol. 54r. Il était probablement au nombre des trompettes qui, accompagnant Jean de Bavière, reçurent une gratification de quatre doubles couronnes les 13 avril et 22 septembre 1397. Cf. AD Nord, B 7941, RAGO, fol. 15v et AD Nord, B 7940, idem, rouleau de parchemin infixé au registre.

99. – AD Nord, B 7934, RGH, fol. 52r.

Et des chantres ?

Le chant n'était pas à la cour de Hainaut le seul fait des ménestrels ; il l'était aussi de ces nombreux chanteurs, improvisés pour la plupart, qui à l'occasion d'événements particuliers se produisaient devant le comte et son entourage. À la différence des cours plus importantes qui avaient les moyens d'entretenir une chapelle musicale, ainsi celle du duc Philippe le Hardi à Dijon¹⁰⁰, il ne semble pas qu'il se soit agi ici d'une pratique structurée, requérant l'intervention de chantres professionnels. Les documents pour l'essentiel les citent lorsque leur étaient accordées en retour quelques gratifications, consignées dans les comptabilités. Au début de juin 1352, deux valets d'Ath, qui avaient par ailleurs ramené les cheminées du donjon du château comtal en prévision du séjour que comptaient y faire Marguerite d'Avesnes et sa suite, chantèrent *le venue me dame*, dont la rétribution fut imputée sur la recette générale¹⁰¹. Le 24 du même mois, son fils cadet, Othon de Bavière, accorda à Raimes, localité en bordure de la forêt de Vicoigne où le comte et ses proches chassaient le sanglier, une gratification *a pluseurs femmes qui avoient canté devant monseigneur le duch*¹⁰². Le 9 août 1393, lors de l'un de ses brefs séjours au Quesnoy, au fort de ses allers et retours entre le Hainaut et la Hollande, Guillaume fit donner trois mailles d'or à trois compagnons de provenance non précisée, *dont li doy canterent ... et li tiers tuma* (joua du tambour) *et fis le sounbresaut*¹⁰³. Au Quesnoy encore, le 26 mai 1397, on paya une maille de Gueldre à *j homme de Breda appellet maistre Pietre Van der Minne, qui canta devant monseigneur*¹⁰⁴.

Ces témoignages ponctuels, on peut le supposer, doivent n'avoir reflété qu'une part bien dérisoire de cette pratique occasionnelle du chant à la cour ; surtout, ils ne rendent pas compte d'une autre réalité, celle du chant choral qui impliquait celui-ci un personnel formé et supposait donc toute une organisation, sous la direction d'un maître de chant. Certes, on imagine mal *a priori* à la cour de Hainaut, au vu de son importance toute relative, que les usages liturgiques, dans les résidences comtales, au château du Quesnoy et au palais de la Salle-le-Comte, dans les hôtels de Hollande à Valenciennes et de Naast à Mons, aient requis le support d'une telle chapelle, au moins sous le principat de Marguerite d'Avesnes et la régence d'Aubert de Bavière. Les documents, tout au plus, signalent parfois des messes chantées, ainsi en

100. – C. WRIGHT, *Music at the Court of Burgundy 1364-1419. A Documentary History*, Henryville-Ottawa-Binningen, 1979 (Musicological Studies, n° 28), en particulier p. 23-53 (« The Minstrels »), 55-83 (« The Chapel of Philip the Bold »).

101. – AD Nord, B 7867, RGH, fol. 45r.

102. – *Ibid.*, fol. 44r.

103. – AD Nord, B 7938, RPGO, fol. 51r ; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 28.

104. – AD Nord, B 7940, RPGO, fol. 23r ; édité dans *Ibid.*, p. 253.

1402-1403, au château de la Malmaison¹⁰⁵, où un certain maître Andrieu, de Landrecies, *a estet canter messes oudit hostel es jours solempnés ou terme devant dit et toutes les sepmaines*, à qui furent donnés en retour seize sous tournois¹⁰⁶. Un autre témoignage nous apprend par contre comment, en mars 1393, un prêtre du nom de Jean Loucheniel fut payé un écu de Hainaut *pour apprendre a lire et pluseurs canchons ... le terme dessus dit qu'il furent a Mons* à trois des pages de Marguerite de Bourgogne prénommés Colin, Pieret et Floris, de même qu'à deux de ses valets d'écurie, Mahuet et Gerardin¹⁰⁷. Faut-il voir là déjà, à défaut d'une véritable chapelle au sens où on l'entendait à la cour de Bourgogne, voire déjà à la cour de Louis de Male¹⁰⁸, l'embryon d'un chœur de jeunes chantres attaché à la cour? La question plus encore se pose à propos d'un certain Jacot Bernard, chanteur, qui en décembre 1413, sur mandement du comte résidant alors à La Haye, fut *défrayé pour faire les despens de lui et des enfants chantres avoecq lui, allant adont par devers monseigneur de Guienne a Paris*, le frère de Jean de Touraine¹⁰⁹. La mention est intéressante : outre qu'elle confirme la présence à la cour de Hainaut de jeunes chantres, inspirée peut-être via Marguerite des usages à la cour des Valois de Bourgogne, elle laisse entendre que ce chœur avait acquis une maîtrise suffisante pour se produire dans l'entourage du roi. Ce Jacot Bernard était alors attaché à la cour depuis quelques temps déjà. En juin 1411, le comte Guillaume IV lui fit donner un *cheval fauve chendreux* qu'il avait acheté à la fête de Chièvres au prix de vingt-et-une couronne de France¹¹⁰. Ses prestations étaient régulières, qui avaient lieu notamment en un hôtel du Quesnoy surnommé le Lion d'or, où le comte et certains membres de son entourage avaient semble-t-il leurs habitudes. En atteste un mandement de Guillaume donné par lui en date du 10 juillet 1412, par lequel ordre fut donné de payer la substantielle somme de vingt-deux livres et huit sous au tenancier dudit lieu, un certain Anieux de Wagonville, *qui deubt lui sont pour les waiges et frais de Jacot le canteur fais audit hostel par l'espace de seize sepmaines acompliez au xxij^e jour de march darrain passé*¹¹¹. Le témoignage, quoi qu'il en soit d'éventuels autres mandements, aujourd'hui disparus, couvrant les périodes antérieures en 1411 et 1412, démontre comment à l'époque le chant occupait bel et bien une place importante dans le quotidien de la cour.

105. – A. DELOFFRE, « Le château-fort de la Malmaison », in *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. 42, 1887, p. 259-309; H. BOMBART, « La prise du château-fort de la Malmaison le 1^{er} octobre 1398 », in *Idem*, t. 57, 1903, p. 243-254; É. TRELCHAT, *Monographie d'Ors et de la Malmaison*, Lille-Tourcoing, 1951 (Recueil de la Société d'études de la Province de Cambrai, n° 34).

106. – AD Nord, B 7947, RGH, fol. 49v.

107. – AD Nord, B 7922, RGH, fol. 31v-32r.

108. – M. CLOUZOT, « Les ménestrels du duc ... », *art. cit.*, p. 292.

109. – AD Nord, B 7968, RGH, fol. 69r.

110. – AD Nord, B 9074, CDQ, fol. 30r.

111. – AEM, TCH, Anciens recueils n° 8, pièce n° 142.

Les ménestrels à la cour, à l'épreuve de la vie quotidienne

La question, essentielle, du statut des ménestrels et des musiciens ne nous éclaire pas pour autant sur la réalité de leur vie au jour le jour, or les documents de la pratique, outre ces données de portée plus officielle, fourmillent également d'informations diverses relatives à la vie à la cour. Souvent répétitifs, ces témoignages nous renseignent sur les us et coutumes, jusque dans certains aspects très concrets du quotidien du prince, de son entourage et ses serviteurs. Ceux qui concernent les ménestrels, parfois anecdotiques¹¹², apportent un éclairage oblique, d'autant plus suggestif, quand bien même ils ne présenteraient certes, le plus souvent, qu'un intérêt indirect sur la musique elle-même.

La première question qui s'impose s'agissant des ménestrels, musiciens et acteurs en tous genres est celle des lieux, de ceux où, au sein des résidences comtales, ils se donnaient en spectacle, de ceux également qu'ils occupaient à la cour, au moins de façon épisodique¹¹³. Si les documents à ce propos sont peu diserts, ce que nous en disent les sources littéraires et les images est en revanche explicite, qui permet de se faire une idée générale, susceptible de s'appliquer au cas hennuyer. La majorité des prestations musicales, quand elles n'avaient pas lieu à l'extérieur, à l'occasion de joutes et d'événements publics, étaient données durant ou après les repas ou les banquets, dans les « salles » affectées à cet usage, celles du bas, de grandes dimensions, du vieux palais naguère construit par Baudouin IV dit l'Édifieur à Valenciennes¹¹⁴ et du château du Quesnoy¹¹⁵, celle du bel étage dudit château, de dimensions plus réduites, dite « salle pavée », celles encore des hôtels de Naast à Mons et de Hollande à Valenciennes¹¹⁶. Au Quesnoy, c'était dans la grande salle du bas du bâtiment de la salle que se tenaient les grandes réceptions, c'était là qu'intervenaient les diseurs, acteurs et autres musiciens,

112. – Ainsi, celles qui voient certains de ces ménestrels contribuer au divertissement du comte. À l'été de 1389, une obole d'or de Hollande fut donnée à *j poure menestrel, li quels jeuwa des arbalrestres devant monseigneur d'Ostrevant à le Salle a Valenchiennes*. Cf. AD Nord, B 11717, CPV, fol. 18v.

113. – Pour un aperçu général de cette question: W. SALMEN, *Der Spielmann in Mittelalter*, Innsbruck, 1983 (Innsbrucker Beiträge zur Musikwissenschaft, n° 8), p. 67 sq.

114. – A. SALAMAGNE, « La Salle-le-Comte à Valenciennes, une résidence des comtes de Hainaut », in *Mémoires du Cercle archéologique et historique de Valenciennes*, t. 11, 2010, p. 113-134. Signalons ici un document surprenant de l'année 1411-1412, relatif à la réfection de la sole de terre de la grande salle du palais de la Salle-le-Comte à Valenciennes. Fut payé un « placqueur » du nom de Jean Vitdeleu *auquel fu marchandet en tasque de hauwer le terre de le haute salle, ycelle yauwe par pluseurs fois et retourner et avoecq ce battre et mettre a aire et al oint*. Deux ménestrels furent rétribués à la suite *pour faire danser sour le ditte tierree, pour mieux valloir*, donc probablement pour damer ladite sole. Cf. AD Nord, B 9836, CDV, fol. 14r.

115. – À ce propos: A. SALAMAGNE, « Le château du Quesnoy », in *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'arrondissement d'Avesnes*, t. 27, 1980, p. 75-86.

116. – L. NYS, « Les hôtels urbains ... », *art. cit.*

là encore que l'on se divertissait, y jouant au jeu de paume notamment, du moins à la mauvaise saison. En 1391-1392, une estrade y fut placée à l'extrémité occidentale, près de la grande cheminée, sur laquelle les ménestrels offraient le spectacle¹¹⁷. De séjour prolongé à la cour, ou y résidant de façon occasionnelle, ceux-ci y disposaient par ailleurs, de même que les autres membres de la domesticité, chambellans, clercs, « bouteilliers », panetiers, messagers, valets d'écurie, etc., de chambres communes. Les comptes du domaine du Quesnoy citent ainsi de 1389 à 1409 une « chambre des ménestrels », logée semble-t-il dans les combles du bâtiment principal de la Salle¹¹⁸. À l'hôtel de Naast également se trouvait une chambre qui leur était affectée, elle-même localisée dans les étages supérieurs¹¹⁹.

Comme il était d'usage dans les cours de Flandre et d'Artois au moins dès le XIV^e siècle, les habits des serviteurs de la cour et de certains familiers, ce que l'on appelait à l'époque déjà les livrées, étaient également partie visible de ce quotidien. Identifiables par leurs couleurs, ces uniformes étaient imposés à tous ceux qui s'affairaient aux tâches régulières et partageaient la vie des membres de l'entourage du prince. Ils étaient certes requis par la nécessité du contrôle des lieux, mais leur fonction, également symbolique, ressortissait au *decorum* de la cour, à sa mise en scène. Les mentions relatives aux habits ou livrées des ménestrels paraissent bien être liées à cet usage général, et ce quand bien même on admet d'ordinaire que ces gens de spectacle, à l'instar des bouffons et jongleurs, portaient des vêtements particuliers, distinctifs de leur profession, de leur statut particulier¹²⁰. Quoi qu'il en soit, ces habits ou livrées leur étaient bel et bien payés, voire confectionnés, sur commande du prince, dont les coûts étaient imputés sur les recettes générales ou domaniales.

Il n'est pas sûr que le port de ces livrées à la cour de Hainaut ait été ancien. La seule mention repérée, antérieure aux années 1390, date du second semestre de 1359 et elle concerne Aubert, revenu depuis peu de Bavière pour négocier la régence des trois comtés tandis qu'allait être bientôt colloqué son frère Guillaume, frappé de folie. Dix écus furent alors payés *pour akater cottes* à deux de ses ménestrels, probablement des Bavares qui l'avaient suivi dans les Pays-Bas¹²¹, encore ce paiement ne précise-t-il pas si lesdits habits avaient vocation à être des uniformes. Les mentions relatives aux

117. – AD Nord, B 9049, CDQ, fol. 25v.

118. – AD Nord, B 9045, CDQ (1389), fol. 8v; B 9047, *idem* (1390-1391), fol. 23r; B 9049, *idem* (1391-92), fol. 33r; B 9060, *idem* (1400-1401), fol. 29v; B 9068, *idem* (1406-1407), fol. 23v; B 9070, *idem* (1408-1409), fol. 26r.

119. – AD Nord, B 7927, RGH (1394-1395), fol. 31r: *Audit Sebourcq ... pour ij clefs a le cambre des menestrels, ij s.* Cf. L. NYS, « Les hôtels urbains ... », *art. cit.*, p. 85.

120. – À ce propos: W. SALMEN, *art. cit.*, p. 35-39.

121. – AD Nord, B 10284, RBH, fol. 12v.

« cottes » remboursées aux ménestrels du comte d'Ostrevant commencent en revanche à se multiplier, et à devenir pour certaines d'entre elles explicites, au lendemain de son mariage à Cambrai avec Marguerite de Bourgogne. Il faut peut-être voir là encore un indice de ce que la cour de Hainaut se sera, en cette matière comme en bien d'autre, inspirée des usages à la cour de Philippe le Hardi ? Vers le 12 décembre 1392, quatre écus, d'une valeur d'un peu plus de vingt livres tournois, furent donnés *par le commandement monseigneur a iij manestriers monseigneur, assavoir est Claes et Claes et Burgart* (le Bourkart déjà cité), *et a Jakemin, le trompette, pour acater leurs cottes*¹²². Ainsi en fut-il également sans doute des houppelandes que Guillaume, à la fin de 1398 ou au début de 1399, donna à ses cinq ménestrels et trompettes, pour lesquelles leur furent payés quatre grands écus (un peu plus de six livres tournois)¹²³, et en tout cas des *cottes qu'il font cascun an de le livree monseigneur*, évaluées les années suivantes au même montant de quatre grands écus de Hainaut¹²⁴. Certains de ces paiements, plus détaillés, nous renseignent sur les couleurs de ces livrées, que l'on peut supposer avoir été héraldiques. L'achat pour les trois ménestrels de Guillaume Jean Partant, Hannelet et Baudouin de seize aunes et demie de drap « vermeil » de même que de drap blanc, à la fin de 1407 ou au début de 1408, ne précise pas si il s'agissait de drap pour la confection d'habits¹²⁵. En revanche, en juin ou juillet 1409, on fit rembourser les mêmes Jean Partant, Hannelet et un certain Hans, de même qu'Amand le trompette, qui avaient acheté à un certain Jean Lozedune, du Quesnoy, douze aunes de « vermeil », deux aunes et un quartier et demi d'« azuret », trois aunes et demie de « brunette » et trois aunes et un quartier et demi de « blanc »¹²⁶. Il n'est pas exclu que le drap blanc et le drap bleu aient été destinés aux pièces, cousues sur lesdites livrées, aux armes des Bavière fuselées d'argent et d'azur.

Au rythme des heures festives de la cour

Le quotidien des ménestrels et musiciens ne s'arrêtait pas à ce seul cadre curial, celui des lieux qu'ils fréquentaient et du décorum dont ils étaient partie prenante. Leur vie également était réglée sur le calendrier des grandes fêtes qui ponctuaient le quotidien de la cour et voyaient le prince manifester à ces occasions sa générosité envers les membres de sa maison et de sa domes-

122. – *Sic.* AD Nord, B 7938, RPGO, fol. 28v.

123. – AD Nord, B 7934, RGH, fol. 52r.

124. – AD Nord, B 7942, RPGO, fol. 40r (1399-1400); AD Nord, B 7944, RGH, fol. 46r (23 août 1401); AD Nord, B 7945, RGH, fol. 48r (13 février 1402: paiement à Clais, ménestrel de Guillaume, pour le *fachon de se cotte de le livree monseigneur*); AD Nord, B 7948, RGH, fol. 41r (mars 1403: paiement à trois ménestrels de Guillaume et Amand le trompette); AD Nord, B 7956, RGH, fol. 55r (1407-1408: à trois ménestrels de Guillaume, un grand ange d'or).

125. – AD Nord, B 12170, CMM, fol. 25r.

126. – AD Nord, B 7959, RGH, fol. 46r.

ticité. Ainsi, au 1^{er} janvier, jour de l'an, étaient offertes les traditionnelles étrennes à ses principaux serviteurs, dont ses ménestrels. Les mentions relatives à ces gratifications données en numéraire, comptabilisées en monnaies réelles, sont d'un intérêt particulier ; elles permettent en effet de déduire de celles-ci le nombre supposé des ménestrels qui se trouvaient alors à son service. Cette pratique doit avoir été fort ancienne ; elle n'est cependant attestée à la cour de Hainaut qu'assez tardivement, leurs paiements s'étant trouvés imputés fort logiquement sur les comptes des revenus propres des comtes successifs et leurs épouses qui ne nous sont plus conservés, hormis ceux de Guillaume d'Ostrevant, dont la série ne commence qu'en 1391¹²⁷. En janvier 1393, tandis qu'il se trouvait de passage à La Haye dans un climat particulièrement tendu, étant au lendemain de l'assassinat d'Aleïde de Poelgheest en conflit ouvert avec son père, Guillaume d'Ostrevant fit donner *pour leur estrine* à ses ménestrels et à ceux d'Aubert neuf écus, évalués à près de onze livres tournois et demi¹²⁸. Faut-il y voir l'indice de ce qu'ils étaient à cette époque au nombre de neuf ? Ce même jour de l'an les avait vus en outre, lui et son épouse Marguerite, réveillés par un certain maître Jean Stantvast et ses compagnons *qui canterent devant le cambre monseigneur et me dame au matin*¹²⁹. La mention est intrigante, qui laisse entrevoir le genre de rituel relevé de chants et d'éventuelles autres prestations sonores qui, aux aurores, donnait lieu au paiement des traditionnelles étrennes.

Les grandes fêtes liturgiques donnaient lieu elles aussi à des banquets durant lesquels les ménestrels faisaient étalage de leurs talents. Les témoignages ne sont guère nombreux ; c'est qu'il s'agissait là sans doute de prestations courantes, ne donnant pas lieu d'office à des rémunérations, qui ne sont donc mentionnées dans les documents de la pratique qu'exceptionnellement. À la Noël de 1372, trois ménestrels *qui furent a le court no demisiel*, le jeune Guillaume d'Ostrevant, se virent offrir à chacun *de courtoisie* une livre tournoi¹³⁰. S'agissait-il de familiers du régent ou son épouse ou de ménestrels étrangers de passage à la cour de Hainaut ? Le compte où se trouve consignée la dépense ne le précise pas. Le 29 juin de la même année, plusieurs ménestrels jouèrent du cor au château de Mons à l'issue du souper que Marguerite de Brieg y avait offert à deux seigneurs pour les traditionnels feux de la Saint

127. – La première mention en Hainaut des étrennes de l'an payées à des ménestrels remonte à 1396 : don de dix mailles de Gueldre aux ménestrels et aux trompettes de Guillaume au Quesnoy. Cf. AD Nord, B 7939, RPGO, fol. 18v ; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 230. Le montant des étrennes des ménestrels dudit Guillaume du 1^{er} janvier 1397, globalisées avec celles données *a plusieurs des gens de monseigneur*, soit seize mailles de Gueldre et six grandes couronnes de Hainaut, n'autorise pas la même déduction. Cf. AD Nord, B 7940, RPGO, fol. 7r.

128. – AD Nord, B 7938, RPGO, fol. 33r ; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 205.

129. – *Idem*, fol. 45v ; édité dans *Idem*, p. 208.

130. – AD Nord, B 7901, RGH, fol. 111r.

Pierre¹³¹. On visualise sans difficulté la scène au son des cuivres, autour d'un grand brasier au centre de la cour du château. Le 22 avril 1375, c'est au banquet de Pâques que se produisirent plusieurs hérauts et ménestrels au palais de la Salle-le-Comte à Valenciennes, *la u messire* [Aubert de Bavière] *avoit tenu court*¹³². En fut-il de même des ménestrels du seigneur de Morialme à qui le 2 février 1376, jour de la Chandeleur, à la lueur des cierges traditionnellement allumés pour l'occasion, Guillaume d'Ostrevant fit donner un franc ?¹³³ En d'autres occasions, il pouvait arriver que le prince se fit représenter par ses ménestrels lors de certaines cérémonies, ainsi par exemple, le 17 juillet 1380, de ces *deus trompeurs et iij autres menestrés* qu'Aubert de Bavière envoya au mariage de Jakemart du Gardin à Valenciennes, auxquels les prévôt et jurés de la ville ne manquèrent pas de faire donner cinq francs du roi¹³⁴. Une telle présence impliquait-elle d'office qu'ils s'y produisissent en public ou lors du banquet de noces ? Ici encore, les documents restent muets.

Si les cérémoniels des noces, baptêmes, joyeuses entrées et funérailles, dont on sait qu'en d'autres cours, celle de Philippe le Hardi en particulier, ils étaient accompagnés de musique et de chants¹³⁵, n'ont laissé que peu de témoignages dans les sources comptables hennuyères, les joutes organisées à la cour de Hainaut, au Quesnoy, à Valenciennes ou à Mons, en revanche, sont bien documentées, qui étaient elles-mêmes l'occasion de prestations musicales et festives, au terme desquelles l'usage voulait que fussent données aux ménestrels des gratifications¹³⁶. Il semble ici encore, quoique les mentions glanées dans les comptes demeurent ponctuelles, qu'il se soit agi là d'une pratique systématique. Au début de décembre 1378, des joutes furent données au Quesnoy pour la relevée de couche de l'épouse du régent Aubert, Marguerite de Brieg¹³⁷ ; un franc d'or fut donné à la demande du régent aux ménestrels Hannequin de Saint-Sépulcre et ses compagnons qui *furent a court faire leur mestier*¹³⁸. En dehors d'événements particuliers, ces joutes étaient d'ordinaire offertes à la veille du carême. Le 4 mars 1400, furent ainsi

131. – AD Nord, B 7899, RGH, fol. 22v. À propos des traditionnels feux de la Saint-Pierre à Mons : A. DEMEULDRE, « Souvenirs sur les feux de la Saint-Jean », in *Congrès archéologique et historique de Mons. Compte rendu de la IX^e session de 1894*, Mons, 1895 (Fédération archéologique et historique de Belgique), p. 201-210, ici p. 208 (communication de M. Matthieu) ; É. HUBLARD, « Fêtes du temps jadis. Les feux de carême », in *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 29 (1899-1900), 1900, p. 11-64, ici p. 34.

132. – AD Nord, B 7904, RGH, fol. 69r.

133. – AD Nord, B 11281, CPQ, fol. 11v.

134. – AM Valenciennes, CC 740, CVV, fol. 14v.

135. – À ce propos notamment : M. CLOUZOT, « Les ménestrels du duc ... », *art. cit.*, p. 289-293.

136. – C. VAN DEN NESTE, *Tournois, joutes, pas d'armes dans les villes de Flandre à la fin du Moyen Âge (1300-1486)*, Paris, 1996 (Mémoires et documents de l'École des chartes, n° 47), qui répertorie un certain nombre de joutes données à la cour de Hainaut.

137. – *Enfant mort à la naissance.*

138. – AD Nord, B 11284, CPQ, fol. 18r.

payés vingt grands écus de Hainaut à *pluseurs herauls et menestrels qui furent a le fieste de joustes qui fu faite a Valenchiennes as quarminiaux*, soit probablement dans les jardins du palais de la Salle-le-Comte¹³⁹.

Les achats d'instruments de musique

Un apport non négligeable à la connaissance de la musique à la cour comtale de Hainaut est en outre fourni, à partir de la fin des années 1370, soit à l'une des époques les moins mouvementées de l'histoire du Hainaut, par une série de mandements d'Aubert de Bavière portant sur l'achat d'instruments de musique destinés à ses ménestrels. Le 27 avril 1377, le régent donna ordre à Baudouin de le Motte, châtelain d'Ath, de payer au porteur de ses lettres dix francs à transmettre à ses ménestrels pour *accater nouvelles cornemuses*¹⁴⁰, un instrument très prisé, dont on jouait en particulier lors des banquets¹⁴¹. Située à peu de distance de la Flandre, cette ville du nord-ouest du comté paraît avoir été à l'époque un centre actif de fabrication d'instruments à vent en bois ; c'est là en tout cas, dans les années suivantes, que continuèrent à s'approvisionner les ménestrels de la cour d'Aubert. Un 20 juin (1383 ?), mandement fut donné au même Baudouin de le Motte de faire réaliser *par un ouvrier demorant en no ville d'Ath ou la entour ij cornemuses, une canemielle [chalumeau] et une grosse bonbarde* pour ses ménestrels, un certain Jaque et ses compagnons¹⁴². Deux autres mandements respectivement datés d'un 10 et d'un 26 octobre, probablement de la même année, concernent le paiement à un certain Herstok, résidant en ladite ville, de neuf francs *pour instrumens que nos menestrel ont pris*¹⁴³, de même que la prise en charge des frais occasionnés par l'acquisition par le même Jaque d'une bombarde, d'une paire de douçaines (sortes de hautbois) et d'une paire de flûtes, tous instruments une fois encore qui étaient à doubles anches¹⁴⁴. C'est chez Herstok à nouveau, un 4 mars (1384 ?), que ledit Jakemart, cité en qualité de *no amé vallet*, et ses compagnons, à nouveau remboursés par le châtelain d'Ath sur les revenus de son office, allèrent acheter *aucuns instrumens*¹⁴⁵, et c'est chez lui toujours, dès avant le 2 février de cette même année, que fut acquis par le même ménestrel un « *reuchit* », que l'on peut supposer avoir été lui-même un instrument à vent d'un type apparenté¹⁴⁶.

139. – AD Nord, B 7942, RGH, fol. 40v ; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 274.

140. – AEM, TCH, Anciens recueils n° 2, pièce n° 203.

141. – À ce propos, en particulier : C. HOMO-LECHNER, « De l'usage de la cornemuse dans les banquets : quelques exemples du 14^e au 16^e siècle », in *Imago musicae. International yearbook of musical iconography*, t. 4, 1987, p. 111-119 ; M. CLOUZOT, « Approches de l'iconographie de la cornemuse dans les manuscrits enluminés des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles », in *Urticulus*, t. 3, n° 19, 1996, p. 4-19.

142. – AEM, TCH, Anciens recueils n° 4, pièce n° 107.

143. – *Ibid.*, pièce n° 178.

144. – *Ibid.*, pièce n° 183.

145. – *Ibid.*, pièce n° 70.

146. – *Ibid.*, pièce n° 56.

La clientèle de ce Herstok, à l'évidence, doit ne pas s'être limitée au seul Hainaut mais s'être étendue aux cours, noblesses et villes du comté de Flandre et du duché de Brabant tout proches. Tout porte à penser qu'il ne fut non plus l'unique fournisseur de la cour comtale. Les seuls autres achats d'instruments de musique repérés dans les documents, on le notera, remontent à une époque où cet atelier n'était probablement plus actif depuis de nombreuses années. Le 12 juin 1403, mandement fut donné par Guillaume et Marguerite de Bourgogne de payer vingt couronnes du roi, d'une valeur de trente livres tournois, à *Hannelet pour lui et ses compagnons ménestrels a monseigneur accatter des instrumens*. Le document ne localise pas l'atelier où ledit ménestrel alla se fournir¹⁴⁷, mais il semble en tout cas que ce ne le fut plus à Ath. Un autre paiement, en revanche, nous apprend que c'est à Bruges, l'un des principaux centres du commerce de luxe des anciens Pays-Bas à l'époque, que le 9 juin 1411, les ménestrels du comte Guillaume allèrent acheter des instruments, pour lesquels ils furent payés par le prévôt de Valenciennes quatorze couronnes de France¹⁴⁸. On signalera ici enfin le don que le 10 août 1405, un « harpeur » du nom de Perinet fit à Marguerite de Bourgogne, qui se trouvait alors au Quesnoy, d'une *double harpe estoffée de marketerie et de cordes que pour sus jeuwer*; la comtesse de Hainaut lui fit donner en retour dix couronnes de France¹⁴⁹.

Un ballet incessant de ménestrels étrangers à la cour de Hainaut

Le paradigme médiéval de l'itinérance des nobles¹⁵⁰ concernait aussi ceux de leur suite, gens du spectacle et musiciens, qui les accompagnaient au long de leurs pérégrinations, en l'occurrence ici ceux qui, venant de l'extérieur, furent de passage avec ou sans leurs maîtres à la cour de Hainaut. La culture de cour était alors par excellence internationale, forgée au creuset d'alliances

147. – AD Nord, B 10356, RBH, fol. 31v.

148. – AD Nord, B 11743, CPV, fol. 20v: ... *pour payer instrumens de leur mestier, lesquelz ils avoient acattés a Bruges*.

149. – AD Nord, B 7951, RGH, fol. 62r.

150. – On se reportera à ce propos aux nombreuses études consacrées aux itinérances princières, singulièrement pour ce qui concerne le monde francophone: C. BALOUZAT-LOUBET, « Mobilité et pouvoir: les voyages de Mahaut d'Artois (1302-1329) », in *Se déplacer du Moyen Âge à nos jours*, Actes du 6^e colloque européen de Calais, 25-26 nov. 2006; 24-24 nov. 2007, dir. S. CURVEILLER, L. BUCHARD, Calais, 2009, p. 71-78; É. LALOU, « Voir et être vu. Le voyage royal ou un art de gouvernement para-théâtral. L'exemple de Philippe le Bel », in *Formes teatrales de la tradicio medieval*, Actes du 7^e colloque de la Société internationale pour l'étude du théâtre médiéval, Girona, juin-juillet 1992, Barcelone, 1996, p. 119-124 [pour les itinéraires de Philippe le Bel: E. LALOU (reprise d'un manuscrit de R. FAWTIER), avec la collaboration de F. MAILLARD, *Itinéraire de Philippe IV le Bel (1285-1314)*, 2 tomes, Paris, 2007]; H. DUBOIS, « Un voyage princier au XIV^e siècle (1344) », in *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, t. 26, 1996, p. 71-92; Y. RENOARD, « Routes, étapes et vitesses de marche de France à Rome au XIII^e et au XIV^e siècle d'après les itinéraires d'Eudes Rigaud (1254) et de Barthélemy Bonis (1350) », in *Études d'histoire médiévale*, dir. Y. RENOARD, Paris, 1968, p. 677-697.

dynastiques qui favorisaient les mobilités d'artistes, les échanges multiples, les influences croisées, et créèrent ce faisant le terreau propice à une uniformisation du goût. Ainsi, à l'évidence, en fut-il en particulier des échanges artistiques entre les cours dans le contexte du gothique dit « international » et du brassage des acteurs de cette culture des divertissements curiaux, de la diffusion des chansons et autres mélodies¹⁵¹. S'agissant des ménestrels en Hainaut, telle mobilité est relativement bien cernée, ces compagnons de route des nobles itinérants ou émissaires occasionnels se voyant souvent confier par leurs maîtres des missions d'ambassade, d'ordinaire consignées dans les documents. De passage en Hainaut, au Quesnoy ou en l'hôtel de Naast à Mons, de même d'ailleurs qu'en Hollande, à La Haye, en auront-ils profité pour se produire devant leurs hôtes de marque ? Fut-ce là l'occasion d'échanger avec leurs homologues hennuyers partitions et répertoires ? De cela, il va sans dire, les documents de la pratique ne nous disent rien ; tout au plus permettent-ils d'imaginer quelles ont pu être les circonstances de telles rencontres et les contacts noués, par-delà la barrière des langues, avec les ménestrels du crû.

Les premiers témoignages à ce propos remontent au règne de la comtesse Marguerite d'Avesnes, mise en possession de l'héritage de son frère Guillaume II d'Avesnes, tué à Staveren en Frise le 26 septembre 1345. En conflit avec son fils, le futur Guillaume III/V¹⁵², qui avait accédé au titre d'héritier présomptif et revendiquait pour lui-même le triple trône comtal, elle s'était retirée sur son douaire hennuyer. La cour qu'elle y tint, on l'imagine, ne doit pas avoir brillé par ses fastes tandis qu'elle se trouvait reléguée à une position de quasi recluse en son hôtel d'Enghien à Valenciennes et en son château du Quesnoy. Cette période terne n'empêcha pas cependant les ménestrels, musiciens ou chanteurs en provenance d'autres horizons d'y faire de temps à autres des apparitions. Au début de mai 1349, un ménestrel du comte de Flandre, à qui furent donnés dix écus, *aporta nouvelles a me dame que li contesse de Flandres estoit aqucé d'une fille le jour de mai*, à savoir la fille unique de Louis de Male, la future Marguerite de Male, duchesse de Bourgogne¹⁵³. L'année suivante, le 14 juin, deux ménestrels du même comte repassèrent par la cour de Hainaut, à qui furent accordés deux écus¹⁵⁴. Au début de mai 1350 fut payé, pour couvrir les frais de son retour, un ménestrel du comté de Loos qui avait accompagné jusqu'en Hainaut le cadet de

151. – Pour un aperçu général de cette question dans l'Empire : W. SALMEN, *art. cit.*, p. 91-110, en particulier, concernant les voyages des ménestrels allemands dans les anciens Pays-Bas, p. 109-110.

152. – Concernant la double numérotation utilisée pour identifier les comtes « Guillaume », cf. *supra* à la note 4.

153. – AD Nord, B 7864, RGH, fol. 76r ; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 31.

154. – AD Nord, B 7865, RGH, fol. 61r ; édité dans *Ibid.*, p. 40.

Marguerite, Othon de Bavière, alors âgé de dix ans et qui venait de Bavière¹⁵⁵. Quelques jours plus tard, le 10 mai, deux ménestrels du roi Édouard III Plantagenêt, le beau-frère de Marguerite, étaient en visite en Hainaut ; Guillaume III/V, qui s'y trouvait alors, leur fit donner six écus d'une valeur de près de six livres tournois¹⁵⁶. Le 25 avril 1351, au Quesnoy, une gratification de deux écus fut octroyée à deux ménestrels non identifiés, manifestement d'origine étrangère¹⁵⁷, et le 24 janvier 1354 encore, trois écus à trois ménestrels de Jean de Beaumont, le frère cadet de feu Guillaume I/III d'Avesnes et l'oncle de Marguerite¹⁵⁸. Le 24 août 1355, ce fut au tour cette fois de deux ménestrels de Bavière de rendre visite à Othon, résidant à Valenciennes, un voyage qui pourrait avoir concerné la perspective de son retour prochain dans l'Empire, à Berlin¹⁵⁹.

Marguerite d'Avesnes décéda le 25 septembre 1356, laissant à son second fils, Guillaume, la triple couronne de Hainaut, Hollande et Zélande, mais ce dernier, frappé de folie, fut colloqué au château d'Ath dès 1359, avant de l'être définitivement au château du Quesnoy en 1360. Au terme de discussions difficiles, la régence des trois comtés fut confiée au frère puîné de Guillaume, Aubert de Bavière. C'est dans ce contexte troublé des négociations qu'apparaissent à nouveau dans les comptabilités, aux postes de gratifications, diverses mentions relatives à des ménestrels, dont on peut supposer que la plupart avaient été envoyés en ambassade. Peu avant ses crises répétées de démence, le comte Guillaume, le 7 mai 1357, reçut à sa table le comte de Flandre Louis de Male et fit donner par son trompette à ses ménestrels une substantielle gratification de trente écus Johannes, évalués à quelque trente-quatre livres tournois¹⁶⁰. Le frère aîné d'Aubert et de Guillaume, Louis dit « le Romain », revenu pour la circonstance du Brandebourg, n'avait pas manqué lui-même de se faire accompagner de ses ménestrels. À son arrivée en Hainaut, le 28 janvier 1357, il leur fut donné pas moins de vingt vieux écus, évalués à quelque trente-et-une livres tournois¹⁶¹. La hauteur de tels montants fut-elle la contrepartie de quelques prestations musicales ou festives ? On peut de même raisonnablement supposer que les ménestrels d'Aubert de Bavière signalés vers la même époque, qui en juillet 1358 furent présents aux joutes données par la ville de Valenciennes sur la place du marché¹⁶² et à qui furent encore donnés au second semestre de 1359 dix écus d'une valeur de

155. – *Ibid.*, fol. 68v. Il lui fut accordé par ailleurs deux écus à titre de gratification : AD Nord, B 12122, CMM, fol. 12v.

156. – *Ibid.*

157. – *Ibid.*, fol. 71r ; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 40.

158. – AD Nord, B 10277, RBH, fol. 9r.

159. – AD Nord, B 10279, RBH, fol. 6r.

160. – AD Nord, B 7876, RGH, fol. 75r ; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 58.

161. – *Idem.*, fol. 76r ; édité dans *Ibid.*, p. 58.

162. – AM Valenciennes, CC 706, CVV, fol. 17v.

quelque sept livres pour s'acheter des tuniques¹⁶³, n'étaient autres que ceux qui avaient égayé sa cour à Straubing, sur le Danube¹⁶⁴, et qui l'auront accompagné jusqu'en Hainaut au lendemain de la mort de sa mère¹⁶⁵. À la fin de 1357 ou au début de 1358, des ménestrels d'Angleterre étaient de passage à Valenciennes, à qui le prévôt-le-comte fit donner quinze sous¹⁶⁶. S'y trouvaient-ils eux-mêmes dans le cadre de ces discussions ? Les rencontres, négociations et déplacements, quoi qu'il en fût de l'objet de ces négociations, n'étaient pas moins l'occasion parfois de divertissements musicaux, qui pouvaient prendre un tour politique. Ainsi, à la fin de 1357 ou au début de 1358, étant de passage en Hainaut, Mathilde de Lancastre, l'épouse de Guillaume, fit payer aux ménestrels de la dame de Braine deux florins d'or de quelque soixante-treize sous, une rétribution sans doute accordée en remerciement pour l'accueil festif et mélodique qui lui y aura été réservé et dont on se prend à imaginer qu'il pourrait avoir été l'occasion pour le magistrat de cette ville du nord du comté d'exprimer un attachement à sa personne et celle de son époux malade, qu'Aubert s'ingéniait alors à écarter du pouvoir¹⁶⁷.

La régence d'Aubert de Bavière ne débuta pas sous les meilleurs auspices. Dès les premières discussions, sa désignation comme bail et gouverneur de Hainaut avait été contestée par nombre de ses vassaux. La crise atteignit son point d'orgue en 1364 lorsqu'Aubert fit enlever l'un des plus puissants d'entre eux, par ailleurs l'un des alliés indéfectibles d'Édouard III Plantagenêt, Siger II d'Enghien, et le fit décapiter au Quesnoy le 21 mars 1364¹⁶⁸. L'affaire ne tarda pas à tourner au conflit ouvert. À la demande des frères de Siger, une partie de la noblesse hennuyère s'allia au comte de Flandre et les Flamands de Louis de Male, après avoir défait les troupes du régent à Hoves, aux portes d'Enghien, en juillet 1365, embrasèrent le nord du comté. Les temps n'étaient à l'évidence guère propices aux festivités et aux divertissements et ils restèrent tels jusqu'au début des années 1370. Les mentions de ménestrels durant les premières années de la régence, de fait, se limitent à quelques rares visites ponctuelles. Ainsi, à la fin de 1360 ou au début de 1361, gratification fut-elle donnée à Hal, sur ordre d'Aubert, à deux mènes-

163. – AD Nord, B 10284, RBH, fol. 12v (*supra*).

164. – D. M. KRENN, J. WILD (dir.), *Das Herzogtum Niederbayern-Straubing-Holland 1353-1425*, Augsburg, 2003 (Hefte zur Bayerischen Geschichte und Kultur, 28).

165. – D. E. H. DE BOER, « Ein Dreieck wird gespannt. Der Weggang Albrechts von Bayern-Straubing in die Niederlande im Licht der Territorienbildung », in *Jahresbericht des Historischen Vereins für Straubing und Umgebung*, t. 89, 1987, p. 33-56.

166. – AM Valenciennes, CC 705, CVV, fol. 15v; cité dans J.-C. HERBIN, *art. cit.*, p. 306 (sous n° 35).

167. – AD Nord, B 11672, CPV, fol. 15r.

168. – E. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien*, 2 vol., Mons, 1876-1878, ici vol. 2, p. 124-146. Pour les premières années de la gouvernance d'Aubert de Bavière: P. J. BLOK, « De eerste regeeringsjaren van Hertog Albrecht van Beieren 1358-1374 », in *Bijdragen voor vaderlandsche geschiedenis en oudheidkunde*, 3^e s., t. 2, 1885, p. 244-248.

trels de Jean de Blois, l'un de ses lointains cousins¹⁶⁹. Les relations tendues avec la couronne d'Angleterre trouvent ensuite peut-être, *a contrario*, un écho dans le vin d'honneur offert le 5 octobre 1363 par la ville de Valenciennes, alors opposée au régent, aux ménestrels d'Édouard III, auxquels il n'est fait aucune allusion à l'époque dans la comptabilité comtale¹⁷⁰. Au fort du conflit, en 1364, furent de passage à la cour de Hainaut les ménestrels de plusieurs princes alliés d'Aubert, ceux du duc de Brabant au printemps probablement¹⁷¹, du comte Guillaume VI de Juliers, son cousin, le 20 juin ensuite¹⁷², un ménestrel « de cornemuse » de Jean de le Sauch, seigneur de Gommegnies, le mari de la Bavaroise Cunégonde von Weisch, dame d'atours de son épouse Marguerite de Brieg, le 29 août enfin¹⁷³.

La guerre civile, durant laquelle le régent avait porté son dévolu en priorité sur sa résidence de La Haye, prit fin avec la fondation au Quesnoy d'une messe pour le repos de l'âme de Siger d'Enghien et l'indemnisation de ses orphelins. C'est dans ce climat plus apaisé que furent engagées avec le roi Charles V des négociations en prévision d'une future union entre sa fille aînée, la toute jeune Marie de France, et l'aîné d'Aubert et Marguerite de Brieg, Guillaume dit « d'Ostrevant », un projet d'alliance qui ne verra pas le jour par suite du décès inopiné de la jeune princesse en juin 1375¹⁷⁴. Les circonstances étaient à nouveau favorables au déploiement de fastes princiers. À partir de 1372, le ballet des ménestrels à la cour reprit de plus belle. Le 15 janvier 1372 furent payés sur ordre d'Aubert deux ménestrels qui *jeuwerent d'un instrument et d'une vielle ou castiel ou Kesnoit*¹⁷⁵ ; le 3 juin suivant, ce fut au tour d'un *menestrer de vielle qui estoit au roy de France, li quels jua ... devant monseigneur et ma dame*, rétribué huit doubles francs, soit seize livres tournois¹⁷⁶. Il s'agissait bien ici de pièces musicales, à deux ou à un seul instrument, accompagnant probablement des chants ou quelques récitatifs.

Les années suivantes, tandis que le régent et son épouse résidaient de façon plus régulière en Hainaut, voient se multiplier les mentions. La tendance, si elle doit certes s'expliquer entre autres par l'évolution des comptabilités, plus détaillées qu'auparavant, reflète à n'en pas douter la réalité d'une sociabilité

169. – AD Nord, B 7884, RGH, fol. 95r.

170. – AM Valenciennes, CC 714, CVV, fol. 16r.

171. – AD Nord, B 7889, RGH, fol. 7r.

172. – AD Nord, B 7892, RGH, fol. 21v ; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 105.

173. – AD Nord, B 7890, RGH, fol. 4r.

174. – D. MATHIEU, « Notes historiques sur l'histoire de la forêt de Mormal », in *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'arrondissement d'Avesnes*, t. 26, 1977, p. 275. Henri le ménestrel et ses compagnons, associés aux négociations, furent envoyés cette année-là à Paris. Cf. *supra*: AD Nord, B 9018, CDQ, fol. 16r.

175. – AD Nord, B 7899, RGH, fol. 31v ; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 134.

176. – *Ibid.*, fol. 33r ; édité dans *Ibid.*, p. 134.

curiale plus dispendieuse. Un grand nombre de ces témoignages mettent en scène des ménestrels étrangers de provenances diverses et souvent lointaines. Les ménestrels de Gui de Châtillon, comte de Blois et seigneur d'Avesnes, auxquels fut donnée le 19 juin 1376 une gratification de près de dix livres ne venaient tout au plus que de l'est du comté¹⁷⁷; il n'en fut pas de même de ceux de Jean de Gand, troisième fils d'Édouard III et duc de Lancastre, qui, le 29 juillet de la même année, se virent offrir par Aubert, à Hal, dix francs de France¹⁷⁸. Le 30 septembre suivant, ce fut au tour de ménestrels du comte de Savoie; en visite au château du Quesnoy, ils reçurent sur ordre du régent pas moins de vingt francs de France, d'une valeur de vingt-cinq livres tournois¹⁷⁹. Le 23 mars 1379 vit cette fois passer par l'hôtel de Naast à Mons un ménestrel de France dénommé Creil¹⁸⁰. Le 4 septembre suivant, à la demande d'Aubert, furent donnés douze francs aux ménestrels de Jean I^{er}, duc de Lorraine¹⁸¹, de même encore, le 6 juillet 1380, qu'à ceux de Louis de Male¹⁸².

Avec la mort de Marguerite de Brieg († 26 février 1386) et le départ définitif d'Aubert en Hollande, Guillaume, qui avait épousé à Cambrai, en 1385, Marguerite de Bourgogne, la sœur du duc de Nevers, le futur Jean sans Peur, fut mis en charge de la gouvernance du comté de Hainaut. La cour qu'avec sa jeune épouse il tenait alors au Quesnoy, à Valenciennes et à Mons ne paraît pas avoir joui, du moins durant les premières années de leur union, du rayonnement qu'avait connu celle de son père qui avait entretenu des relations diplomatiques régulières avec l'Angleterre, la France et bien sûr le Saint-Empire. Ce n'est qu'à partir de 1391, un an avant la terrible dispute qui allait opposer Aubert à son fils, que les visites de gens du spectacle et autres ménestrels, dont certains originaires de contrées lointaines, se firent plus fréquentes; du moins est-ce là ce que laisse entendre la documentation constituée par la série, d'un intérêt exceptionnel, des comptes sur les revenus propres du comte d'Ostrevant. La litanie des ménestrels de toutes provenances que l'on y trouve mentionnés dit assez l'extraordinaire mobilité de ces émissaires occasionnels. Le 16 mai 1391 vit la visite de ménestrels du seigneur flamand Jean VI de Ghistelles, à qui furent données dix mailles d'or d'une valeur de quelque neuf livres tournois¹⁸³. Le 22 juillet suivant furent de passage à Mons, où séjournait alors Guillaume accompagné de Marguerite, ceux de son frère cadet Jean de Bavière, l'élu de Liège, de même que des

177. – AD Nord, B 7906, RGH, fol. 69r; édité dans *Ibid.*, p. 148.

178. – *Ibid.*, fol. 73r; édité dans *Ibid.*, p. 148.

179. – AD Nord, B 7909, RGH, fol. 52r.

180. – AD Nord, B 10321, RBH, fol. 21r.

181. – AD Nord, B 10322, RBH, fol. 19r.

182. – *Ibid.*

183. – AD Nord, B 7936, RPGO, fol. 39r; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 176.

joueurs de guiterne du roi d'Angleterre Richard II, qui reçurent respectivement le même montant de quatre couronnes de Hainaut¹⁸⁴. Le 15 octobre, c'est au Quesnoy cette fois que Guillaume fit donner à *ij compagnons de Bayviere ... , li quel fisent metier de leut et de ghistierne et de bouche devant mon dit seigneur et ma dame*, deux écus de Hainaut¹⁸⁵. Le 22 octobre, ce fut au tour de deux ménestrels de l'évêque de Merseburg, Heinrich V von Stolberg, à qui fut donnée une gratification de huit mailles d'or¹⁸⁶, et le 1^{er} novembre, au Quesnoy, à celui de plusieurs ménestrels du comte de Namur, qui reçurent quant à eux dix mailles d'or¹⁸⁷. Cinq jours plus tard, le 6, un certain Clais, ménestrel du seigneur de la Bombarde, fut défrayé d'un voyage en Hollande¹⁸⁸. Le 25 novembre, six ménestrels du duc Louis VII, dit « le Barbu », frère d'Isabeau de Bavière, qui l'accompagnaient à Paris, et avec eux deux ménestrels de Thomas de Woodstock, duc de Gloucester, s'arrêtèrent en Hainaut, à qui Guillaume, selon l'usage, fit donner respectivement huit et quatre mailles d'or¹⁸⁹. Le ballet de ces gens du spectacle ne fit par la suite que croître de plus belle. Les 28 et 29 janvier 1392 eurent lieu à Cambrai des joutes prestigieuses, auxquelles assistèrent comme à l'accoutumée nombre de ménestrels qui y accompagnaient leurs maîtres. À l'issue des festivités, le 1^{er} février, le comte d'Ostrevant, vainqueur du tournoi, leur fit donner à tous trente mailles d'or de Gueldre, d'une valeur conséquente de quelque vingt-cinq livres tournois¹⁹⁰. Deux jours plus tard, le 3 février 1392, les ménestrels du seigneur de Gaasbeek, le Hollandais Zweder van Abcoude, et de Jean, le frère cadet de Guillaume, étaient, au retour de Cambrai sans doute, de passage au Quesnoy¹⁹¹. Le lendemain, un conteur du roi Charles VI du nom de David se produisit devant Guillaume et Marguerite de Bourgogne, à qui on octroya quatre mailles d'or de Hollande¹⁹². À la fin du même mois furent données à Bruxelles par la duchesse Jeanne de Brabant les traditionnelles joutes du mardi gras. Le comte d'Ostrevant et son épouse y furent présents, ainsi probablement que le duc de Bourgogne, qui se trouvait à l'époque en Flandre¹⁹³. Ces fêtes qui rassemblèrent le gratin de la noblesse des Pays-

184. – *Idem*; édité dans *Ibid.*, p. 176.

185. – *Ibid.*, fol. 39v; édité dans *Ibid.*

186. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*, p. 177.

187. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

188. – *Ibid.*, fol. 40r; édité dans *Ibid.*

189. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

190. – AD Nord, B 7937, RPGO, fol. 38v; édité dans *Ibid.*, p. 186.

191. – *Idem*, fol. 38v; édité dans *Ibid.*

192. – *Ibid.*, fol. 39r; édité dans *Ibid.* Ce David est peut-être le même personnage que le *Davit, faiseur de dis a monsieur de Bourgogne*, qui, le 18 avril 1400, était venu annoncer avec Bredoulet, le héraut de la ville de Valenciennes, les joutes prévues à Bruxelles le 25 avril. Cf. AD Nord, B 7942, RGH, fol. 40v; édité dans *Ibid.*, p. 274.

193. – E. PETIT, *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419), d'après les comptes de dépenses de leur hôtel*, Paris, 1888 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), p. 227.

Bas furent l'occasion de dépenses importantes. Guillaume une fois encore manifesta sa générosité à l'adresse des ménestrels qui s'y trouvaient, à qui il fit donner le 27 février quinze mailles d'or¹⁹⁴. Quelques jours plus tard, le 3 mars, deux ménestrels de l'archevêque de Cologne, Frédéric III de Saarwerden, qui revenaient sans doute de Bruxelles, étaient de passage au Quesnoy, à qui furent données six mailles d'or de Hollande¹⁹⁵. Le 23 mai, un ménestrel du roi Richard II d'Angleterre, qui avait joué de la guiterne en présence du comte d'Ostrevant, reçut cinq couronnes de Hainaut¹⁹⁶, et quatre jours plus tard, au Quesnoy, des ménestrels d'Adolphe, comte de Clèves et de la Marke, six couronnes¹⁹⁷. Le montant considérable accordé le lendemain, 28 mai, à ceux de Jean de Gand, « duc de Lancastre », s'éleva quant à lui à vingt-cinq couronnes de Hainaut, soit près de trente-deux livres tournois¹⁹⁸. Le 2 juin eurent lieu au Quesnoy d'importantes joutes, organisées semble-t-il en bordure de la forêt de Mormal. Outre le héraut du margrave de Misnie, Guillaume I dit « le Borgne », lui-même un parent éloigné de Guillaume d'Ostrevant par sa mère Mechtilde de Bavière, fille du premier lit de Louis IV de Bavière, un autre héraut du duc d'Autriche Albert III, dit « à la tresse », beau-père de Yolande, sa sœur cadette, et un certain Kesre, héraut de Jeanne de Brabant, y furent présents les ménestrels de Frédéric III de Mörs, deux autres du roi d'Aragon Jean I^{er} et un certain Stromant, ménestrel du duc Louis II de Bourbon, à qui furent données des gratifications pour un montant global de près de trente-sept livres¹⁹⁹. Six jours plus tard, le 8 juin, accueil fut fait au Quesnoy encore à des ménestrels du « duc de Hedelberghe », à savoir Robert II, comte palatin du Rhin²⁰⁰, et le 23 août, à un ménestrel de Gui de Châtillon, comte de Blois et seigneur d'Avesnes, qui *jua d'une rotte* [sorte de guitare] *devant monseigneur*²⁰¹. Il se passa ensuite plusieurs mois avant que le 1^{er} mars 1393, de passage à Braine, Guillaume fit à nouveau donner aux ménestrels de Bergen-op-Zoom trois mailles d'or de Hollande²⁰². Le 17 mars, au Quesnoy, un conteur du nom de Tieste li Bolle et ses quatre compagnons *juerent devant monseigneur et me dame j jeu de parture*, à qui furent accordées quatre mailles de Hollande²⁰³. Le 23, au Quesnoy encore, furent de

194. – AD Nord, B 7937, *ibid.*, fol. 39r; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 187.

195. – *Ibid.*, fol. 39v; édité dans *Ibid.*

196. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

197. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

198. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

199. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.* Ledit Stroman, *menesterel de monseigneur le duc de Bourbon*, est signalé dans un mandement du duc Philippe le Hardi du 24 février 1391 n.st. Cf. M. CLOUZOT, « Les ménestrels du duc ... », *art. cit.*, p. 300, qui réfère à Dijon, Archives départementales de la Côte-d'Or [AD Côte-d'Or], B 1479, fol. 81v.

200. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

201. – *Ibid.*, fol. 40r; édité dans *Ibid.*

202. – AD Nord, B 7938, RPGO, fol. 33r; édité dans *Ibid.*, p. 205.

203. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

passage les ménestrels de Jean II de Schönau, seigneur de Schoonvorst, de Godefroy de Heinsberg, seigneur de Dalenbroeck et comte de Chiny, et du seigneur Jan van de Poel²⁰⁴. Deux jours plus tard, les ménestrels de Jean VI de Ghisteltes, déjà cité, y étaient eux-mêmes de passage²⁰⁵, et le 31, plusieurs ménestrels d'Enguerrand VII de Coucy et de Jean I^{er} de Bourbon, comte de la Marche²⁰⁶. Le 16 mai, toujours au Quesnoy, deux *compaignons qui estoient a messire Bos de Rysbroic* [Ruysbroeck] *jouèrent d'une ghisterne et d'une vielle*²⁰⁷; dix jours plus tard, le 26, y fut reçu le trompette de l'évêque de Strasbourg, Frédéric de Blankenheim, à qui l'on fit don de deux couronnes de Hainaut²⁰⁸. Le 30 du même mois, tandis qu'il s'apprêtait à quitter Maubeuge pour Mons, Guillaume fit donner aux ménestrels de Gui de Châtillon huit mailles d'or de Gueldre²⁰⁹ et à ceux de Ladislas le Magnifique, roi de la Sicile péninsulaire, six mailles de Gueldre²¹⁰, de même le 8 juin, à Maubeuge à nouveau, en la maison d'une certaine demoiselle de Hanin où il dîna, qu'une grande couronne de Hainaut à trois ménestrels de provenance inconnue *qui la juerent devant monseigneur*²¹¹.

L'entremise du duc de Bourgogne et d'autres seigneurs ne fut selon toute apparence pas sans effet, mais c'est bien en définitive semble-t-il le projet d'union matrimoniale d'Aubert avec Marguerite de Clèves, fille du comte Adolphe I^{er} et de Marguerite de Berg, qui contribua à mettre fin aux tensions entre le père et le fils²¹². Il ne semble pas que Guillaume ait assisté aux noces célébrées à Heusden le 1^{er} ou le 2 avril 1394²¹³; en revanche, il se rendit en Hollande cinq mois plus tard. Quand il en revint en compagnie de son père et de sa belle-mère, les relations étaient à l'évidence normalisées. La joyeuse entrée du comte en titre et sa nouvelle épouse fut l'occasion de festivités et l'on fit remettre à neuf et décorer à leur intention l'hôtel de Malaunoy à Valenciennes²¹⁴. L'absence, à partir de cette époque, de mentions relatives aux visites de ménestrels ou musiciens de cours étrangères, qu'ils fussent ou

204. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

205. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.* Ils reçurent huit mailles d'or.

206. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*, p. 206. Payés respectivement douze et huit mailles d'or.

207. – *Ibid.*, fol. 33v; édité dans *Ibid.* Il leur fut donné deux couronnes.

208. – *Idem*; édité dans *Ibid.* Il est probable que cette visite à la cour de Hainaut ait eu pour objet la permutation du diocèse de Strasbourg tenu par Frédéric de Blankenheim avec celui d'Utrecht à la fin de cette même année.

209. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

210. – *Ibid.*, fol. 34r; édité dans *Ibid.*

211. – *Ibid.*, fol. 49v; édité dans *Ibid.*, p. 28.

212. – Ce que permet de supposer l'entrevue qui eut lieu alors à proximité de Breda entre le comte d'Ostrevant et le comte de Clèves. Cf. AGR, CC 47076, RPOG, fol. 18r.

213. – La promesse du mariage fut scellée par contrat du 19 mars 1394; elle prévoyait que la fiancée serait menée au duc à Heusden le 1^{er} avril, date à laquelle était vraisemblablement fixée la cérémonie. Cf. T. J. LACOMBLET, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. 3, Aalen, 1966, p. 879.

214. – L. NYS, « Les hôtels urbains ... », *art. cit.*, p. 91-95, ici p. 94.

non accompagnés de leurs maîtres, ne doit pas leurrer ; elle s'explique en grande partie par la perte des comptes sur les revenus propres de Guillaume, dans lesquels se trouvaient jusqu'alors systématiquement consignés les remboursements de ces gratifications improvisées. Seules quelques mentions éparses dans les recettes générale et du bailliage ont-elles conservé le souvenir de ces visites ponctuelles. Ainsi, le 4 avril 1396, fut de passage par la cour de Hainaut un ménestrel de Philippe le Hardi, à qui furent données trois mailles d'or²¹⁵. Cette visite annonçait sans doute le voyage à Dijon que, sur fond de croisade en Hongrie, allait entreprendre le mois suivant le comte d'Ostrevant, en compagnie de son conseiller Gui de Monchau²¹⁶. Celle que firent au Quesnoy, le 2 novembre, trois ménestrels du sénéchal de Hainaut Jean de Werchin²¹⁷, celle du moins, peu de temps après, des ménestrels du roi Charles VI *qui aporterent lettres a monseigneur*²¹⁸, eurent sans doute pour raison ce contexte politique. Le montant de la gratification donnée à ces derniers, pas moins de trente couronnes de France, d'une valeur de vingt-neuf livres tournois, trouve à s'expliquer à l'évidence par le statut de ces émissaires royaux, mais il se peut également que l'occasion fût ici donnée de quelque spectacle musical ou chanté. Le 6 décembre, à Mons, on accorda au trompette de Walleran III de Luxembourg, comte de Saint-Pol, deux couronnes de Hainaut²¹⁹. Vers le 8 février 1397, tandis que Guillaume s'apprêtait à partir à Paris pour participer aux négociations portant sur le règlement du Grand Schisme, ce furent cette fois des ménestrels de Jean de Bavière qui passèrent par le Quesnoy, à qui furent données dix mailles de Gueldre²²⁰. C'est peut-être dans ce même cadre des discussions instillées par Charles VI, favorable à la voie de cession, que visite fut rendue le 20 septembre à la cour de Hainaut par les ménestrels de Philippe de Valois, comte de Vertus et de Porcien²²¹, à qui furent données deux couronnes de France, ainsi que celle, le 11 novembre, d'un chantre de Philippe le Hardi, à qui on paya pour son retour à Paris deux grands écus²²². Le 22 août 1401, les ménestrels du comte de Namur reçurent de la main du maître de l'hôtel de Guillaume, Malapiert de Sivry, quatre couronnes du roi²²³. Tous ces témoignages, explicites pour la plupart, illustrent le rôle de messagers qu'étaient à maintes reprises amenés à assumer ces familiers du prince.

215. – AD Nord, B 7929, RGH, fol. 51r.

216. – À ce propos, le témoignage de Jean Froissart : *Œuvres de Froissart. Chroniques*, éd. J.-B.-M.-C. KERVYN DE LETTENHOVE, t. 15, Bruxelles, 1871, p. 227. Également : B. SCHNERB, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, 2005, p. 67.

217. – AD Nord, B 7939, RPGO, fol. 19r ; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 230.

218. – AD Nord, B 7932, RGH, fol. 56v.

219. – AD Nord, B 7940, RPGO, fol. 14v ; édité dans *Ibid.*, p. 253.

220. – *Ibid.* ; édité dans *Ibid.*

221. – *Ibid.*, rouleau de parchemin infixé dans le registre.

222. – AD Nord, B 7933, RGH, fol. 31v.

223. – AD Nord, B 7944, RGH, fol. 46r.

Les difficultés politiques consécutives au décès d'Aubert de Bavière († 9 décembre 1404) retinrent Guillaume en Hollande dans le courant du second semestre de 1405. En guerre contre Jean d'Arkel, le nouveau comte de Hainaut et de Hollande, qui venait de mettre le siège devant Haghestein²²⁴, ne manqua pas de solliciter l'aide de son beau-frère, le jeune duc de Bourgogne, avec lequel il se trouvait lié depuis juillet par un serment d'assistance mutuelle²²⁵. Telle alliance allait entraîner Guillaume de Bavière dans le sillage d'un long conflit opposant Jean sans Peur aux Orléans, à la Couronne ensuite, et le tenir durant des périodes prolongées à l'écart de la cour de Hainaut. Les liens avec la cour de France, corollaires des relations de plus en plus distendues avec l'Empire²²⁶, n'en étaient pas moins très étroits, qu'avait contribué à renforcer en juin 1406 l'union de sa fille Jacqueline, alors âgée de cinq ans, avec le jeune dauphin Jean de Touraine²²⁷. Le mariage, célébré conjointement avec celui d'Isabeau, sœur dudit Jean, et Charles d'Orléans, eut lieu à Compiègne ; il donna lieu à de *grands festes et esbattemens, tant en boires, mangiers, comme en danses, joustes et autres joyusetés*, nous apprend Enguerrand de Monstrelet²²⁸. Le jeune couple vécut alors sous la tutelle de Marguerite de Bourgogne, au Quesnoy et à La Haye jusqu'à la fin de 1408 ou au début de 1409, époque à laquelle on aménagea pour lui à la Salle-le-Comte de Valenciennes un appartement, jusqu'à ce qu'une seconde cérémonie, donnée par certains auteurs pour avoir été celle du mariage proprement dit, eût lieu à La Haye le 6 août 1415, alors que Jacqueline venait d'avoir quatorze ans²²⁹. La visite à Valenciennes, le 10 septembre 1406, de Jean du Bois et ses compagnons, « ménestrels de bouche » du roi Charles VI, à qui furent données six couronnes de France, fut de toute évidence consécutive à la cérémonie de Compiègne²³⁰. Le jeune couple vit par la suite défiler en Hainaut nombre de ménestrels de seigneurs hennuyers, manifestement soucieux de s'allier leurs bonnes grâces. Vers la Noël de 1406, des ménestrels

224. – Le siège fut mis devant Haghestein au début d'août 1405. Cf. AD Nord, B 7951, RGH, fol. 63v.

225. – B. SCHNERB, *op. cit.*, Paris, 2005, p. 172.

226. – Il est significatif que les ménestrels venant de l'Empire disparaissent à l'époque des comptes hennuyers, à l'exception de la visite rendue par un *menestrel d'Alemaigne* le 23 août 1409 à Valenciennes, à qui Guillaume fit donner trois oboles d'or du Rhin. Cf. AD Nord, B 11741, CPV, fol. 22v.

227. – D'après le Religieux de Saint-Denis et Jean Juvénal des Ursins, qui donne la date du 29 juin. Cf. L. BELLAGUET (éd.), *Chronique du religieux de Saint-Denys, contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, t. 3, Paris, 1841, p. 392 ; J.-A.-C. BUCHON (éd.), *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, Paris, 1841, p. 324-573 (Histoire de Charles VI, roy de France, par Jean Juvénal des Ursins), ici p. 431. À propos de Jean de Touraine : Y. GRANDEAU, « Le dauphin Jean, duc de Touraine, fils de Charles VI (1398-1417) », in *Actes du 93^e Congrès national des Sociétés savantes tenu à Tours*, 2, 1971 (Bulletin philologique et historique, année 1968), p. 665-728.

228. – L. DOUËT D'ARCO (éd.), *La chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, t. 1, Paris, 1857, p. 129.

229. – C. HAEUTLE, *op. cit.*, p. 120.

230. – AD Nord, B 11739, CPV, fol. 23r.

de Thierry de la Hamaide, seigneur de Condé, jouèrent en leur présence du « cornet »²³¹, et le 15 mai 1407, jour de la Pentecôte, *jeuwerent de leur mestier*, à qui furent données à chaque fois trois couronnes du roi²³². Le compte des mortes-mains de l'année suivante précise que les prestations des ménestrels venus *visiter monseigneur et madamme de Tourainez*, à qui il fut payé six couronnes du roi, avaient eu pour but entre autres de les faire danser²³³. Le 11 novembre 1408, ce furent cette fois des ménestrels du seigneur de Roisin qui *cornerent a le saint Martin devant monseigneur et madame de Touraines*; ils reçurent du seigneur de Donstievène, maître de la maison du dauphin, une couronne, imputée sur la recette générale²³⁴. Le 1^{er} janvier 1409, à nouveau, les ménestrels de Thierry de la Hamaide *cornerent ce jour a court comme il est de coutume*, de même que d'autres ménestrels et trompettes, à qui furent données trois couronnes du roi, et un *menestrel de bouche qui estoit au roi*, qui reçut quant à lui une couronne²³⁵.

Le comte et ses ménestrels sur les routes d'Europe

Telle mobilité ne se limitait pas à ces ménestrels étrangers qui, voyageant seuls, en groupe, parfois en compagnie de leurs maîtres au long de périples lointains, étaient de passage dans les cours des anciens Pays-Bas. Les ménestrels hennuyers et hollandais prenaient eux-mêmes souvent la route, parcourant parfois des distances impressionnantes²³⁶. Pour les tracer et reconstituer leurs itinéraires, il conviendrait de repérer les mentions éparses disséminées dans les nombreuses comptabilités princières et seigneuriales de même que dans celles des villes, une entreprise à vrai dire hasardeuse et hors de portée en l'état actuel des recherches. Il est possible par contre de les suivre à partir des comptabilités hennuyères quand ils accompagnaient leurs maîtres, Aubert de Bavière, Guillaume d'Ostrevant ensuite, à qui il arrivait par ailleurs, lors de leurs déplacements en Hollande, à Paris, jusqu'en Bourgogne, de croiser le chemin d'autres ménestrels ou de musiciens étrangers, ou lorsqu'à leur suite, ils se rendaient à des joutes, ainsi vers la mi-mai 1375, à celles données à Gand par le comte de Flandre, auxquelles assistèrent Aubert et Marguerite de Brieg²³⁷, ou encore à la mi-mai 1390, à celles qu'avait données à Paris

231. – AD Nord, B 12169, CMM, fol. 11r.

232. – AD Nord, B 7954, RGH, fol. 16r. Un montant de deux couronnes données *as menestreux monseigneur de le Hamaide* se trouve par ailleurs imputé cette même année sur le compte du receveur des mortes-mains. Cf. AD Nord, B 12169, CMM, fol. 14v.

233. – AD Nord, B 12170, CMM, fol. 15v.

234. – AD Nord, B 7959, RGH, fol. 73r-v.

235. – *Ibid.*, fol. 73v.

236. – Ainsi de ce ménestrel qui, en janvier 1357, fut payé trente-quatre livres et dix sous pour s'être rendu auprès d'Aubert de Bavière qui résidait à l'époque encore en sa ville de Straubing, sur le Danube. Cf. AD Nord, B 7876, RGH, fol. 74r.

237. – À propos de ces joutes auxquelles assistèrent Aubert et Marguerite de Brieg. Cf. AGR, CC 8261, Comptes du domaine d'Ath [CDA], fol. 39v. Un cheval fut alors loué pour l'un des ménestrels d'Aubert *qui jeuve des nackaires* [tambour] ... *en alant de Mons as joustes qui furent a Gant au my mai*. Cf. AD Nord, B 7904, RGH, fol. 70v.

Charles VI, où les ménestrels d'Aubert avaient accompagné Guillaume d'Ostrevant²³⁸. À l'instar de ce que l'on observe à la cour de Bourgogne dès la fin du XIV^e siècle, les déplacements des membres de la cour de Bavière étaient liés en priorité à la réalité des territoires disjoints des Hainaut, Hollande et Zélande, échus depuis 1299 à la maison d'Avesnes²³⁹, des déplacements auxquels les ménestrels, ceux du moins qui se trouvaient attachés au service régulier du prince, étaient eux-mêmes astreints, qui les menaient plusieurs fois l'an de Valenciennes, Mons, le Quesnoy jusqu'à La Haye, Geertruidenberg ou Middelburg, via Braine ou Hal, Bruxelles, Malines, Anvers et vice-versa. Certains paiements dans la recette générale ou certains comptes domaniaux, ceux relatifs à la location de chevaux notamment²⁴⁰, livrent à ce propos des indications précises. À partir du début des années 1390, la série remarquable des comptes sur les revenus propres du comte d'Ostrevant plus encore permet de reconstituer, parfois au jour le jour, la vie réelle de l'entourage du prince, au long de ses pérégrinations multiples. Le 8 septembre 1391, Guillaume, sans son épouse semble-t-il, rejoignit en compagnie d'environ vingt-cinq chevaliers son beau-père Philippe le Hardi à Cambrai²⁴¹, d'où ils se rendirent à Paris aux joutes données par Charles VI. Le soir, ils firent étape à Saint-Quentin où quatre ménestrels *adont fisent mestier devant monseigneur*²⁴². Ils arrivèrent dans la capitale du royaume peu avant le début des festivités, entre le 10 et le 13, et se mirent en route ensuite pour la Bourgogne. Le 11, à Paris sans doute, Guillaume fit don de vingt-huit sous à *ij freres meneurs et iij joueurs d'entriés, dont maistres Jehans li paiges de monseigneur avoec les dis joueurs canta*²⁴³. Le 17, étant de passage à Châtillon-sur-Seine, un « oublieur » [conteur] *et j sien fil qui canta devant monseigneur* agrémentèrent de leurs récits et de leurs chants la fin du repas des voyageurs²⁴⁴. Arrivés à Dijon le 18, Guillaume et sa suite en repartirent le 24 et, passant par Rouvre en compagnie de Louis de Touraine, se dirigèrent vers Paris. Le 28, ils étaient de passage à Bar-sur-Seine où deux *hommes presenterent [à] monseigneur des oublies*²⁴⁵. Le soir du 1^{er} octobre, le comte reçut en son hôtel parisien de « l'Autriche » Louis de Touraine et ses chevaliers ; ils y jouèrent au son des instruments ou sur les chants des ménestrels du seigneur d'Avesnes, Gui de Châtillon, qui s'y trouvait lui aussi selon toute

238. – Lesdits ménestrels d'Aubert, de retour au Quesnoy, sollicitèrent du bailli de Hainaut une aide financière pour couvrir leurs frais de retour en Hollande. Cf. AD Nord, B 10335, RBH, fol. 21r.

239. – À ce propos : *1299 : één graaf, drie graafschappen. De vereniging van Holland, Zeeland en Henegouwen*, dir. D. E. H. DE BOER, E. H. P. CORDFUNKE, H. SARFATIJ, Hilversum, 2000.

240. – Ainsi, en avril ou au début de mai 1379, la location d'un cheval *pour j menestrel de nakairez qui en aloit avoecq monseigneur en Hollande*. Cf. AD Nord, B 7910, RGH, fol. 36v.

241. – E. PETIT, *op. cit.*, p. 225.

242. – AD Nord, B 7936, RPGO, fol. 39r ; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 176.

243. – *Ibid.*, fol. 47r ; édité dans *Ibid.*, p. 177.

244. – *Ibid.*, fol. 39v ; édité dans *Ibid.*, p. 176.

245. – *Ibid.* ; édité dans *Ibid.*

apparence, étant alors à Paris pour négocier avec l'entourage du roi la cession à Louis, son jeune frère, de son comté de Blois²⁴⁶. Guillaume se remit en route après s'être rendu le lendemain à la cour du roi à Saint-Germain-en-Laye. Le 9 octobre dans la soirée, il se trouvait avec les membres de sa suite à Saint-Quentin où jouèrent du luth un certain Argentine et un autre musicien, accompagnés au chant par Baudouin de Froimont, son secrétaire personnel²⁴⁷. Un mois plus tard, Guillaume prit la direction de La Haye; il y fut accompagné de plusieurs ménestrels, dont Borkart et Henri déjà cités²⁴⁸. Ce doivent avoir été ces mêmes ménestrels qui, le 4 décembre 1391, virent pris en charge par le bailli de Hainaut leurs frais de séjour à Mons tandis qu'à leur retour, ils s'apprêtaient à le rejoindre au Quesnoy²⁴⁹. À la fin du mois encore, il repartit pour La Haye; il y passa le soir de l'an chez le prévôt d'Utrecht où un certain Lambot, à qui il fit don de deux couronnes de Hainaut, joua en sa présence d'un psalterium²⁵⁰. Deux mois plus tard, le 27 février 1392, Guillaume assistait aux traditionnelles joutes du mardi gras données à Bruxelles par le duc de Brabant; il y accorda comme le voulait l'usage quinze mailles d'or aux ménestrels qui y étaient présents²⁵¹. Le 20 juillet, il se trouvait à Woudrichem où furent données vingt mailles d'or de Gueldre à *ij faiseurs* (conteurs) *le roy de Behaigne* (Wenceslas de Luxembourg)²⁵². À la fin de l'été, il se rendit à nouveau en Hollande; il arriva à La Haye le jour même de l'assassinat de la maîtresse de son père, Adélaïde de Poelgheest, le 22 septembre. Son ménestrel Borkart, à qui on loua un cheval pour la circonstance, l'y rejoignit à la fin de décembre²⁵³. C'est à La Haye, dans ce contexte tendu, qu'au matin du premier de l'an 1393, à leur réveil, chantèrent maître Jean Stanvast, déjà cité, et ses compagnons²⁵⁴. Une quinzaine de jours plus tard, il donna ordre de payer à Lambot, *qui aucunes fois jua* devant Marguerite de Bourgogne *d'un psalterium*, six mailles d'or pour qu'il s'achetât une fourrure et une nouvelle cotte²⁵⁵. Soucieux sans doute de s'allier des appuis contre Aubert, Guillaume retourna cette année-là en Hollande, en juin d'abord, en juillet, en août encore, et à chaque fois, il eut soin d'y éviter son père. Le 24 juin, étant de passage à Woudrichem à la limite du Brabant et de la Hollande, il fit donner aux ménestrels et trompettes de Guillaume, duc de Gueldre et de Juliers, son beau-frère, qui l'y avaient accompagné une généreuse gratification de huit mailles d'or²⁵⁶. La rencontre avait alors manifeste-

246. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

247. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

248. – AD Nord, B 10338, RBH, fol. 35r.

249. – *Idem.*

250. – AD Nord, B 7937, RPGO, fol. 49v.

251. – *Ibid.*, fol. 39r.

252. – *Ibid.*, fol. 39v; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 187.

253. – *Ibid.*, fol. 29r.

254. – AD Nord, B 7938, RPGO, fol. 45v (*supra*).

255. – *Ibid.*, fol. 32r; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 205.

256. – *Ibid.*, fol. 34r. édité dans *Ibid.*, p. 206.

ment pour objet l'aide qui lui avait été demandée et motiva l'expédition qu'avec plusieurs seigneurs hennuyers, Jean de Jeumont, Michel de Ligne, Guillaume de Herimés, Ansel de Trasegnies, Fierabras de Vertain, Jean de Floyon, son maître du fer, il allait entreprendre à la fin août en Gueldre, sur les terres de son beau-frère qui s'étendaient au Salland, au Twenthe et à l'Overrijssel qu'avait hypothéqués l'évêque d'Utrecht Florent de Wevelinghoven²⁵⁷. C'est alors, le 26 de ce mois, qu'il fit donner à son ménestrel Borkart, qui l'y avait suivi, sept nobles de Bourgogne pour s'acheter un cheval²⁵⁸. Au début de juillet, de retour de Breda, Guillaume se rendit deux fois consécutivement à Tournai où il rencontra son beau-père les 4 et 5²⁵⁹, de même semble-t-il, dès le 3, que Philippe d'Artois, comte d'Eu et connétable de France, aux ménestrels de qui il fit donner ainsi qu'à ceux de la ville scaldienne dix couronnes de Hainaut et six mailles de Gueldre²⁶⁰. En route pour la Hollande à nouveau, il accorda le 8 du même mois, à Lierre où il faisait étape, une maille d'or au ménestrel du seigneur Jean d'Immerseel²⁶¹, et une semaine plus tard, à Bois-le-Duc, deux grandes couronnes de Hainaut à un compagnon du capitaine de Calais qui avait joué en sa présence de la harpe²⁶². Le 16, à Breda où il tenait sa cour en Hollande à l'abri des colères de son père, il donna huit mailles d'or aux ménestrels d'Étienne III dit « le Magnifique », duc de Bavière-Ingolstadt²⁶³, de même que quatre mailles d'or à deux conteurs, l'un de Konrad II von Weinsberg, évêque de Mayence, l'autre de Simon III, comte de Sponheim²⁶⁴. Le lendemain, il fit don de six couronnes de Hainaut à deux ménestrels du roi Charles VI²⁶⁵. De retour de Gueldre, à Breda encore, le 5 septembre, il ordonna que l'on fit don de trois couronnes de Hainaut aux ménestrels de l'évêque de Cologne Friedrich III von Saarwerden qui, en sa présence et celle de Valois, héraut du roi de France, *juerent devant monseigneur d'une rotte et d'unez orghes portatives*²⁶⁶; ce sont ces mêmes ménestrels probablement qui seront de passage au Quesnoy le 18 novembre suivant²⁶⁷. À Breda toujours, le 13 octobre, ce furent cette fois des ménestrels de l'évêque de Trêves, Werner von Falkenstein, qui reçurent trois mailles de Gueldre²⁶⁸; cinq moines anglais

257. – R. ERNSING, *Wilhelm III. Von Jülich als Herzog von Geldern (1372-1393)*, Paderborn, 1885 (Erlangung der philosophischen Doktorwürde an der Königlichen Akademie zu Münster), p. 98-99.

258. – AD Nord, B 7938, *Ibid.*, fol. 24r.

259. – E. PETIT, *op. cit.*, p. 232-233.

260. – *Ibid.*, fol. 34r; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 207.

261. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

262. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

263. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

264. – *Ibid.*, fol. 34v; édité dans *Ibid.*

265. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

266. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

267. – Marguerite de Bourgogne, en l'absence de Guillaume, leur y fit donner à cette occasion trois couronnes de Hainaut. Cf. *Ibid.*, fol. 35r; édité dans *Ibid.*, p. 208.

268. – *Idem*: *Item, le xij^e jour d'octobre, a Breda, donné as menestrels l'evesque de Trier ...*; édité dans *Ibid.*, p. 207 (qui a lu, à tort, « Triet » (Utrecht)).

qui, peu auparavant, avaient chanté à Dordrecht devant Guillaume, se virent accorder quant à eux quatre couronnes de Hainaut²⁶⁹. Ces déplacements entre le Hainaut, Tournai et la Hollande et le défilé de ces messagers de circonstance que paraissent avoir été alors ces ménestrels avaient pour toile de fond le souhait de Guillaume de renouer les liens avec son père, une entreprise à laquelle, de son côté, allait lui-même contribuer, non sans quelque succès semble-t-il, son beau-père le duc de Bourgogne. C'est d'ailleurs à la cour de ce dernier, à Dijon, qu'il se rendit peu avant la Toussaint²⁷⁰, d'où il revint une quinzaine de jours plus tard. Les étapes du voyage furent à nouveau l'occasion de soirées agrémentées de spectacles musicaux et festifs, ainsi à Troyes, le 29 octobre, où il fit donner aux ménestrels de Jean I^{er} de Châtillon, le cousin du comte de Blois et seigneur d'Avesnes, trois couronnes de France²⁷¹.

Au lendemain de la réconciliation, Guillaume multiplia les séjours prolongés à la cour de La Haye, mais il prit aussi, *de facto*, ses distances avec son beau-père, accaparé par les affaires du royaume depuis la dégradation de l'état de santé de Charles VI. Il est à supposer ici encore qu'au long de ces déplacements, il eut l'occasion de croiser la route de nombreux ménestrels et musiciens, mais la nature de la documentation, la perte en l'occurrence des comptes sur les revenus propres du comte d'Ostrevant à partir de 1397, ne permet plus d'en cerner avec la même précision la réalité au quotidien, les mentions provenant alors pour la plupart de la recette générale de Hainaut et de celle du bailliage. L'intensification des relations du père et du fils trouve à l'époque un écho dans les allées et venues incessantes des ménestrels de Guillaume entre le Hainaut, la Hollande et le Brabant. Le plus souvent, ils y accompagnaient leur maître lorsqu'il était reçu à la cour de son père²⁷²; quelques années plus tard, ils le suivirent dans ses deux expéditions militaires, en Frise en 1398²⁷³ et au siège de la ville de Gorcum à l'été de 1402²⁷⁴,

269. – *Ibid.*, fol. 34v; édité dans *Ibid.*

270. – AGR, CC 47076, fol. 22r: ... *en alant en Bourgogne environ le Toussains*.

271. – AD Nord, B 7938, RPGO, fol. 35r; édité dans *Ibid.*, p. 208.

272. – Les mentions sont nombreuses, qui attestent le caractère systématique de ces déplacements vers la Hollande. Au début de novembre 1395 furent ainsi défrayés certains des ménestrels du comte d'Ostrevant qui l'avaient accompagné à Hal. Cf. AD Nord, B 7939, RPGO, fol. 48r. À La Haye, le 21 septembre 1396, trois de ses ménestrels reçurent chacun vingt mailles de Gueldre pour s'acheter des montures. Cf. *Idem*, fol. 19r. À Mons, le 13 janvier 1397, tandis qu'y demeurait Guillaume avec son épouse, ses ménestrels furent payés pour prendre la route de la Hollande. Cf. AD Nord, B 7939, RPGO, fol. 48r. Le 24 février 1399, des ménestrels de Hainaut se rendirent en Hollande, dont les frais s'élevèrent à trois mailles d'or. Cf. AD Nord, B 7934, RGH, fol. 52v (également un autre paiement de trois grands écus dans le compte de cette même année à *ij menestreus monseigneur ... pour faire leur frais alant adont en Hollande*. Cf. *Idem*, fol. 53r).

273. – Au début de juillet 1398, le comte d'Ostrevant qui se trouvait à Anvers, en partance pour son expédition de Frise, reçut la visite de plusieurs hérauts ainsi que de ménestrels du Hainaut et d'ailleurs venus lui annoncer que les nobles hennuyers et leurs troupes s'apprêtaient à le rejoindre; il leur fit donner dix couronnes de France. Cf. AD Nord, B 7933, RGH, fol. 74v.

274. – Le 4 octobre 1402, à leur retour du siège de Gorcum en Hollande, les deux ménestrels de Guillaume, Thies (Thieuskin) et Hannelet se virent accorder par Marguerite de Bourgogne quatre couronnes de France. Cf. AD Nord, B 7946, RGH, fol. 20r.

et furent envoyés également à la cour du comte Adolphe de Clèves²⁷⁵. On imagine ici encore comment ils n'auront pas manqué de rencontrer les ménestrels de provenances diverses croisés en chemin, comment sans doute ces soirées communes leur auront permis d'échanger répertoires et accords musicaux. Ainsi le 5 février 1396, à La Haye où le comte d'Ostrevant fit délivrer à un certain Wynant, le tambour d'Aubert, le montant d'une amende de quatre mailles de Gueldre²⁷⁶, à Utrecht, le 26 juin 1396, où il ordonna d'octroyer aux ménestrels de la ville, à deux autres non identifiés et à trois hommes jouant du luth quatorze mailles de Gueldre²⁷⁷, de même que deux autres mailles à deux compagnons dont *ly uns jeuvoit d'une trompe et ly aultres d'une rubebe* [rebebe, instrument à trois cordes et archet]²⁷⁸, à La Haye, le 10 août, où se présentèrent à lui deux ménestrels venus annoncer les noces d'Ernest de Bavière, son petit-cousin issu-germain, avec Élisabeth, fille de Barnabo Visconti, à qui furent données deux grandes couronnes²⁷⁹. Le chapelet de ces déplacements trouve son épilogue avec le décès d'Aubert, aux funérailles duquel assistèrent à La Haye de nombreux membres de la maison du comte d'Ostrevant, parmi lesquels le trompette Amand, et les ménestrels Hannelet et Thieuskin, à qui l'on fit acheter du drap noir pour leurs livrées de deuil²⁸⁰.

Les ménestrels d'Aubert, des Hollandais et des Zélandais pour la plupart, furent eux-mêmes astreints à l'époque à un rythme tout aussi soutenu de déplacements en direction du Hainaut. Leurs visites à la cour et à la ville du Quesnoy à la mi-novembre 1397²⁸¹, en octobre 1398²⁸², à la fin de 1402 ou au début de 1403²⁸³, de même qu'à Mons en particulier, en avril²⁸⁴ et en novembre 1397²⁸⁵, en mai 1398²⁸⁶, en octobre 1401²⁸⁷, donnèrent lieu ici encore à l'octroi de gratifications consignées dans les comptes, qui permet-

275. – AEM, AVM, n° 1486, CVM, fol. 16v: gratification à eux donnée par le magistrat de la ville de Mons à leur retour du comté de Clèves.

276. – AD Nord, B 7939, RPGO, fol. 18v: ... *donné à Wynant, le nakarin monseigneur le duc, en ayuwe de payer une amende qu'il devoit* ...

277. – *Idem*, fol. 18v; édité dans M. LOSFELD, *op. cit.*, p. 230.

278. – *Ibid.*; édité dans *Ibid.*

279. – *Ibid.*: ... *donné a ij menestrels qui aporèrent nouvelles des nuechez le duc Ernoul de Baviere* ...; édité dans *Ibid.*

280. – AD Nord, B 7951, RGH, fol. 39v.

281. – Le 16 de ce mois, Marguerite de Bourgogne leur fit donner pas moins de six couronnes de France, soit l'équivalent de près de quelque huit livres et quinze sous tournois. Cf. AD Nord, B 7933, RGH, fol. 51.

282. – AD Nord, B 12834, CVQ, fol. 24r (*supra*).

283. – AD Nord, B 12836, CVQ, fol. 20v (*supra*).

284. – AEM, AVM, n° 1484, CVM, fol. 17v (*supra*).

285. – AEM, AVM, n° 1485, CVM, fol. 16r (*supra*).

286. – *Idem*, fol. 17r.

287. – AEM, AVM, n° 1488, CVM, fol. 26r. Le magistrat fit donner le 20 octobre trois grands écus à Hainaut, roi des hérauts, et aux ménestrels d'Aubert.

tent d'en suivre la trace. À l'évidence, leurs relations avec les ménestrels hennuyers durent être étroites, à tout le moins régulières; elles ne peuvent qu'avoir favorisé les échanges multiples et contribuer sans doute à l'élaboration d'une même culture musicale et festive liant le Hainaut et la Hollande.

Les ménestrels de la cour et les villes, une histoire de petits sous ...

Quelque gyrovagues qu'ils étaient, les ménestrels, au moins les plus proches du comte et sa famille, n'en restaient pas moins attachés à leur terroir hennuyer, singulièrement aux villes du comté dont on peut supposer que nombre d'entre eux étaient issus. La ville, au Moyen Âge, entretenait avec son prince des relations souvent ambiguës, partagée qu'elle était entre son désir de s'allier ses bonnes grâces et la défense de ses intérêts. Le prince lui-même, qui y résidait de temps à autres en son hôtel urbain, y participait à certaines festivités auxquels les usages voulaient qu'il fût associé, des festivités où, en sa présence, se produisaient ses ménestrels et musiciens, que le magistrat de la ville ne manquait en ce cas de rétribuer. Telle pratique rappelle celle qui, plus tard dans les états de Bourgogne, verra les ducs inviter aux mariages de leurs proches les autorités municipales pour obtenir des présents²⁸⁸.

La fête des Rois, au 6 janvier, donnait lieu en ville à la remise d'étrennes. Il s'agissait là semble-t-il d'un moment important de la vie urbaine. Ce rituel de l'épiphanie, le *helloire des Roys* ainsi qu'on le désignait en particulier dans les régions du nord de la francophonie²⁸⁹, est documenté en Hainaut pour la première fois en janvier 1395; il n'avait pas lieu dans le cercle curial, mais bien en la ville, au Quesnoy le plus souvent, probablement en son église principale, et était l'occasion sans doute pour le prince de mettre en scène sa dévotion, dont la peinture en l'espèce des *Adorations des Mages* derrière lesquels commencent à se dissimuler à la fin du Moyen Âge des portraits réels, offre maints échos obliques. Jean Partant, le ménestrel d'Aubert, alors de passage à la cour de Guillaume, se vit accorder cette année-là une maille d'or de Hollande de dix-neuf sous tournois, ceux du comte d'Ostrevant une maille d'or de Gueldre de seize sous²⁹⁰. Ils recevront la même somme l'année suivante et une obole d'or de Hollande en 1397²⁹¹. Pour une raison inexplicée, ces « helloires » y firent place à partir de 1402 aux traditionnelles étrennes de l'an neuf, données *pour leur boin an*²⁹². Il n'est pas exclu qu'un même cérémoniel ait, en d'autres villes du comté, impliqué à l'époque les ménestrels de

288. – W. PARAVICINI, *Invitations au mariage. Pratique sociale, abus de pouvoir, intérêt de l'État à la cour des ducs de Bourgogne, 1399-1489*, Stuttgart, 2001 (Instrumenta, herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris, t. 6).

289. – F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française ...*, t. 4, Paris, 1885, p. 448.

290. – AD Nord, B 12830, CVQ, fol. 21v.

291. – AD Nord, B 12831, CVQ, fol. 25r; B 12832, CVQ, fol. 24v.

292. – AD Nord, B 12835, CVQ (1402), fol. 18r; B 12836, CVQ (1403), fol. 20v; B 12838, CVQ (1405), fol. 20v; B 12839, CVQ (1406), fol. 33v; B 12844, CVQ (1412), fol. 29v.

Guillaume, à l'occasion de séjours ponctuels, ainsi peut-être à Mons, le 10 janvier 1401, où ils se virent accorder trois oboles d'or de Hollande, d'une livre tournoi chacune²⁹³.

Les dons faits aux ménestrels de la cour par les villes ne se limitaient pas à ces étrennes du début de l'an. L'usage courant voulait également qu'apportant des nouvelles de leur maître qu'ils avaient accompagné au long de périples lointains, ils se vissent octroyer par les magistrats des gratifications, parfois substantielles. Ces témoignages que livrent les comptabilités urbaines, liés pour la plupart à des événements majeurs de l'histoire dynastique de la maison de Bavière, confirment le rôle de messagers qu'étaient régulièrement tenus d'assumer ces gens de spectacle de l'entourage du prince. Le 22 juillet 1376, revenant d'Aix-la-Chapelle où avait été couronné empereur Wenceslas de Luxembourg, gendre d'Aubert, trois de ses ménestrels reçurent ainsi *de courtoisie* à Valenciennes l'équivalent de près de cinq livres tournois²⁹⁴. Tel fut encore le cas à Mons, au début de 1380, de ceux déjà signalés qui, de retour de Gueldre, vinrent informer le magistrat du mariage de sa fille aînée, Catherine, et reçurent trois francs du roi *ensi qu'il est de coustume*²⁹⁵. À l'été de 1399, c'est à Braine cette fois, tandis qu'ils venaient d'apporter un placard de leur maître, qu'ils obtinrent *de courtoisie* trente-six sous tournois²⁹⁶.

Si dans nombre de cas, ces libéralités accordées par les villes l'étaient gracieusement, ainsi au premier semestre de 1362 lorsque trois ménestrels d'Aubert reçurent *de courtoisie dou command le prevost et les jurés* de Valenciennes un peu plus de quatre livres tournois²⁹⁷, le plus souvent, semble-t-il, elles l'étaient bien à leur demande insistante. À Mons, lors de la joyeuse entrée d'Aubert et Marguerite de Clèves, sa nouvelle épouse, au début de novembre 1394, c'est bien *a leur supplication* que les autorités leur accordèrent huit oboles d'or, d'une valeur de près de huit livres tournois²⁹⁸. On imagine comment, en présence du comte, celles-ci n'eurent guère d'autre choix que de délier les cordons de la bourse et faire montre de générosité. En novembre 1397, de retour de Paris *u estet avoient deviers le roy si qu'il disoient*, les ménestrels d'Aubert quémandèrent des autorités urbaines de Mons *aucune courtoisie*; il leur fut donné deux grands écus de soixante-douze sous tournois²⁹⁹. Le scénario sans doute fut le même, mais en l'ab-

293. – AEM, AVM, n° 1488, CVM, fol. 25r.

294. – AM Valenciennes, CC 733, CVV, fol. 15r; cité dans J.-C. HERBIN, *art. cit.*, p. 306 (sous n° 33).

295. – Cf. *supra*: AM Valenciennes, CC 739, CVV, fol. 16r.

296. – AGR, CC 39421, CVBr, fol. 2r.

297. – AM Valenciennes, CC 713, CVV, fol. 15r; cité dans J.-C. HERBIN, *art. cit.*, p. 306 (sous n° 32).

298. – AEM, AVM, n° 1482, CVM, fol. 21v.

299. – AEM, AVM, n° 1485, CVM, fol. 16r.

sence d'Aubert, lorsqu'à la fin de 1402 ou au début de 1403, *a leur revenue de Paris*, la ville du Quesnoy leur fit donner la modeste somme de vingt sous³⁰⁰.

Les gratifications, à vrai dire, n'exigeaient pas d'office des circonstances particulières, tels les retours de contrées éloignées. Les dons en numéraire, quelles qu'en fussent les occasions, paraissent bel et bien avoir été généralisés. Le plus souvent, la générosité des villes était sollicitée par les ménestrels eux-mêmes, soucieux d'arrondir ainsi leurs maigres revenus. Les postes relatifs à ces paiements, dans les comptabilités urbaines, quand ils ne sont pas laconiques³⁰¹, font allusion à ces sollicitations, reflétant même parfois une pointe d'agacement. Ainsi, de passage à Mons au premier semestre de 1386, les ménestrels d'Aubert de Bavière *pryerent que li ville leur fesist aucune grasce* ; il leur fut donné deux francs³⁰². L'année suivante, à Mons à nouveau, ce furent cette fois les ménestrels de Guillaume d'Ostrevant qui *se traitrent par deviers les eskevins pour avoir aucune grasce* ; ils reçurent eux aussi deux francs³⁰³. Ces demandes étaient d'ordinaire appuyées par des lettres de leur maître qu'ils ne manquaient pas de produire à leur arrivée dans les bonnes villes du Hainaut. Telle pratique rappelle celle qui un peu plus tard, au début du xv^e siècle, allait voir d'autres marginaux en l'espèce de ces « Égyptiens » ou tsiganes se prévaloir de lettres patentes du pape pour soutirer des magistrats des villes où ils étaient de passage quelque aide financière³⁰⁴. Le fait n'est pas anodin, qui incite à voir dans ces musiciens, saltimbanques et bateleurs, quelque attachés à la cour qu'ils fussent alors, les interprètes d'une culture orale et musicale présentant à bien des égards des accointances avec cette culture populaire, toute de truculence et d'envolées sonores, dont les *marginalia* dans la sculpture ou la miniature nous renvoient d'innombrables échos. Le 4 novembre 1390, les ménestrels du comte Aubert, de passage à Mons, *apportèrent lettres de par monseigneur que on leur vosist faire aucune*

300. – AD Nord, B 12836, CVQ, fol. 20v.

301. – Ainsi, à Mons, au second semestre de 1383, trois mailles d'or auxdits ménestrels (AEM, AVM, n° 1471/2, CVM, fol. 11v), de même, le 28 mai 1398, que trois oboles d'or (AEM, AVM, n° 1485, CVM, fol. 17r), le 6 mars 1405, trois grands écus de Hainaut aux ménestrels du comte Guillaume (AEM, AVM, n° 1493, CVM, fol. 29v), le 3 septembre 1408, trente sous tournois à Jean Partant et ses compagnons (*Idem*, n° 1496, fol. 28v), de même encore qu'un ange d'or de Hainaut le 20 février 1411 et le 27 janvier 1412 (AEM, AVM, n° 1499, CVM, fol. 31r et n° 1500, fol. 33r), le 15 février 1413, deux couronnes de France en or aux ménestrels du comte (AEM, AVM, n° 1501, CVM, fol. 32r) ; à Ath, à la fin de 1399 ou au début de 1400, une couronne de France aux ménestrels de Guillaume d'Ostrevant (Ath, Archives de la ville [désormais AVA], non coté, Comptes de la ville d'Ath [désormais CVA], fol. 12v), de même encore que le 8 février 1413 (AGR, CC 39327, CVA, fol. 15r) ; à Binche, le 4 septembre 1412, une couronne d'or auxdits ménestrels (AGR, CC 39362, CVBi, fol. 7r).

302. – AEM, AVM, n° 1474/1, CVM, fol. 13r.

303. – *Ibid.*, n° 1475/1, fol. 14r.

304. – L. NYS, J. PAVIOT, « Des 'Égyptiens' en Hainaut à l'époque de Robert Campin », in *Mémoires d'Orient. Du Hainaut à Héliopolis*, dir. M.-C. BRUWIER, catalogue d'exposition, Morlanwelz, musée royal de Mariemont, 7 mai-17 octobre 2010, Morlanwelz, 2010, p. 205-214.

grace ; on leur donna six sous d'or³⁰⁵. À la fin de 1402 ou au début de 1403, à Braine cette fois, les ménestrels de Guillaume s'étaient joints à ceux de son père, *li quels avoient lettrez* ; ils se virent offrir chacun quarante sous par le conseil du châtelain de la ville³⁰⁶. Il semble en fait que ces visites, le plus souvent, étaient coordonnées et présentaient même un caractère systématique, les ménestrels passant d'une ville à l'autre pour arrondir leurs pécules. À la fin de 1390 ou au début de 1391, le châtelain, le maire et le magistrat de Braine firent donner une gratification évaluée à cinquante-trois sous tournois aux ménestrels d'Aubert de Bavière, *liquel avoient j plakart de no très chiers et redoubté signeur le comte que tous nobles, toutes boines villes et tous officiers leur fesissent grasce*³⁰⁷. C'est à une telle lettre, en avril 1397 encore, que le magistrat de Mons donna suite en offrant deux grands écus aux ménestrels dudit Aubert qui *apporterent lettres ouviertes de par lui as signeurs et boines villes que on leur fesist aucune courtesie*³⁰⁸. À la fin de 1402 ou au début de 1403, la ville de Beaumont donna un double écu d'or aux ménestrels du comte d'Ostrevant, *liquel passerent a Beaumont et alloient es boines villes de Haynnau*³⁰⁹. L'enjeu pour les villes était bien par ces libéralités de ne point déplaire au prince, ce sur quoi ces lettres données à ses ménestrels, dont les formulations parfois transparaissent dans le libellé des rubriques des comptes, ne manquaient d'insister. Le 12 octobre 1398, la ville du Quesnoy accorda ainsi aux trompettes et ménestrels d'Aubert deux mailles d'or de Hollande, *que donné leur fu de courtoisie pour l'onneur de monseigneur ... sur les lettrez qu'il avoient de lui*³¹⁰.

Les ménestrels de Jean de Bavière, le jeune élu de Liège, rentrèrent à leur tour dans la danse. Il est vrai que le frère cadet de Guillaume était alors un hôte régulier de la cour de Hainaut, où il résidait de façon régulière de même qu'en son hôtel montois dit « de Beaumont »³¹¹. Si les premières gratifications à eux données dès le début des années 1390, alors que ledit Jean n'avait pas encore atteint la vingtaine³¹², le furent par le comte d'Ostrevant, dans le strict cadre curial³¹³, plus tard, après la mort d'Aubert, ils se mirent à leur

305. – AEM, AVM, n° 1478, fol. 18v.

306. – AGR, CC 39424, CVBr, fol. 4v.

307. – AGR, CC 39413, CVBr, fol. 6v.

308. – AEM, AVM, n° 1484, CVM, fol. 17v.

309. – AGR, CC 39302, Comptes de la ville et de la forteresse de Beaumont [désormais CVBe], fol. 4v. De même encore en 1404-1405 : AGR, CC 39304, CVBe, fol. 4r.

310. – AD Nord, B 12834, Comptes de la ville du Quesnoy [désormais CVQ], fol. 24r.

311. – L. NYS, « Les hôtels urbains ... », *art. cit.*, p. 90-91.

312. – Il naquit à La Haye au second semestre de 1374. Cf. la gratification aux messagers venus annoncer sa naissance : AEM, AVM, n° 1462/2, CVM, fol. 12v.

313. – Ainsi, le 22 juillet 1391 à Mons, dix mailles d'or : AD Nord, B 7936, RPGO, fol. 39r ; le 3 février 1392 au Quesnoy, huit mailles d'or : AD Nord, B 7937, RPGO, fol. 38v ; vers le 8 février 1397 au Quesnoy, dix mailles de Gueldre (*supra*) : AD Nord, B 7940, RPGO, fol. 14v ; mais encore, le 14 janvier 1407, trois demis anges de Hainaut : AD Nord, B 12169, CMM, fol. 11r.

tour à solliciter la générosité des villes, de celle de Mons en particulier, de Braine également où il leur arrivait d'être de passage sur la route les menant en Hollande³¹⁴.

Les « écoles de ménestrels » en Hainaut

À la *ménéstrandie* à la fin du Moyen Âge était liée aux XIV^e et début du XV^e siècle dans l'Europe du Nord-Ouest une curieuse pratique identifiée à ce que l'on trouve désigné dans les documents sous l'appellation d'« écoles ». Ces sortes d'assemblées ou de réunions de ménestrels, qui se tenaient annuellement dans certaines villes à dates fixes, d'ordinaire aux alentours de la fête de Letare, à la mi-carême, donnaient lieu à des gratifications de diverses sortes, consignées dans les comptes urbains, ou à des défraiements, repris en ce cas dans les comptabilités princières. Peu connues jusqu'il y a peu encore, elles ont récemment fait l'objet de deux études de synthèse, par Maricarmen Gomez et Barbara Haggh³¹⁵ et par Rob C. Wegman³¹⁶, qui ont permis d'en cerner les contours généraux et d'en comprendre le fonctionnement³¹⁷. Il ressort des témoignages documentaires épars, souvent ponctuels, que ces assemblées, qui étaient l'occasion d'échanges divers, de recrutements ou d'acquisitions d'instruments de musique, se tenaient alternativement dans certaines villes, et non au sein des cours elles-mêmes, organisées qu'elles étaient par les guildes ou confréries urbaines de ménestrels. Ceux qui y participaient, envoyés pour certains par leurs employeurs, princes ou autres, venaient parfois de fort loin, « voyageant par mer ou au travers de contrées montagneuses »³¹⁸.

Tel ne fut toutefois pas le cas de celles qui se tenaient tous les ans en Hainaut, à Valenciennes tout d'abord, à Mons par la suite. À la différence des nombreuses écoles répertoriées par Rob C. Wegman en Flandre (Ypres, Bruges, Gand, etc.), en Brabant (Malines, Bruxelles, etc.), en France (Beauvais en particulier), dans les principautés du nord (Deventer, etc.)³¹⁹, ces « écoles » du Hainaut restaient-elles pour autant confinées à un public régional ? Il ressort en tout cas des comptabilités hennuyères que c'est bien

314. – À Mons, le 23 juin 1406, un ange d'or de Hainaut : AEM, AVM, n° 1494, CVM, fol. 31v ; le 3 novembre 1408, à nouveau un grand ange de Hainaut : AEM, AVM, n° 1497, CVM, fol. 27r ; le 14 septembre 1412, deux couronnes de France *donnet de courtoisie au comand des esquivins comme il le requisent* : AEM, AVM, n° 1500, CVM, fol. 34r. À Braine, le 17 novembre 1408, une couronne d'or de France : AGR, CC 39430, CVBr, fol. 4r ; le 29 juin 1413, un florin de Dordrecht : AGR, CC 39434, CVBr, fol. 5r.

315. – M. GOMEZ, B. HAGGH, « The Minstrel Schools in the Late Middle Ages », in *Early Music*, t. 18, n° 2, mai 1990, p. 212-216.

316. – R. C. WEGMAN, « The Minstrel School in the Late Middle Ages », in *Historic Brass Society Journal*, t. 14, 2002, p. 11-30, en particulier p. 11-14.

317. – Également : W. SALMEN, *art. cit.*, p. 110-113.

318. – *Idem*, p. 12.

319. – *Ibid.*, appendice I aux pages 18-24.

exclusivement dans ces « écoles », celles de Valenciennes en particulier, que se rendaient les ménestrels de la cour des Bavière, tant ceux de Hainaut que de Hollande³²⁰. Les mentions repérées, toutefois, ne sont pas antérieures à la fin des années 1380, ce qui n'exclut pas bien sûr que leur pratique en Hainaut ait pu remonter à une période beaucoup plus ancienne. Le fait peut-être s'explique par la nature des témoignages, des paiements portant sur le défraiement des voyages des ménestrels d'Aubert de Bavière, à une époque où il résidait à La Haye de façon permanente, après 1386 donc, ou de ceux de son fils, lorsqu'il était de passage à la cour de son père. En mars 1388, Pietrekin, le ménestrel d'Aubert déjà cité, et ses compagnons, des Hollandais à l'évidence, se virent accorder par le magistrat de Mons vingt oboles lorsqu'il vint y *tenir leurs escolles*³²¹. Le 2 avril 1389, le roi des ménestrels de Guillaume d'Ostrevant, qui était en chemin vers le Hainaut avec Aubert, fut payé par le trésorier de Hollande pour rejoindre Mons, *daer hi scoel soude houden van pipen*³²². Les années suivantes, les « écoles » se tinrent à Valenciennes. En 1392, on remboursa aux ménestrels d'Aubert leurs frais de chevaux *qui a yauls estoient fais a le Salle a Valenchiennes, par le terme de xiiij jours acomplis le vendredi v^e jour d'avril*, soit à l'issue de cette assemblée qui, ayant bel et bien débuté à la Letare, aura duré une dizaine de jours³²³. Les mêmes paiements se retrouvent ensuite d'année en année, toujours à la mi-carême. Le 31 mars 1393, les ménestrels d'Aubert y assistèrent à nouveau aux « écoles » ; ils reçurent chacun pour le fourrage de leurs chevaux trois boisseaux d'avoine³²⁴. Au printemps de 1395, Jean Partant et Amand, le trompette de Guillaume, s'y rendirent à leur tour *pour tenir les escolles des menestrés qui furent ou dit lieu ou quaresme de ce compte* ; ils furent à nouveau défrayés en rasières d'avoine³²⁵, de même par la suite que Jean Partant, qui y retourna, seul semble-t-il, ou alors en compagnie de certains de ses compagnons, en 1396³²⁶, 1397³²⁷, 1398³²⁸, 1402³²⁹ et 1404³³⁰. En 1399, il y fut présent, mais cette fois avec Amand et Hue, les trompettes de Guillaume d'Ostrevant³³¹. Il est probable que les ménestrels d'Aubert à qui, à la mi-mars

320. – Ainsi en 1408, à Mons: ... *in Henegouwen ... om aldaer die Walsche scool te houden van pipers*. Cf. C. LINGBEEK-SCHALEKAMP, *Overheid en muziek in Holland tot 1672*, La Haye, 1984, p. 190.

321. – *Supra*. AEM, AVM, n° 1476/1, CVM, fol. 15r.

322. – Publié dans C. LINGBEEK-SCHALEKAMP, *op. cit.*, p. 173. Signalé dans R. C. WEGMAN, *art. cit.*, p. 21.

323. – AD Nord, B 9792, CDV, fol. 40v.

324. – AD Nord, B 9795, CDV, fol. 33v.

325. – AD Nord, B 9800, CDV, fol. 30v.

326. – AD Nord, B 9803, CDV, fol. 29v.

327. – AD Nord, B 9804, CDV, fol. 34r.

328. – AD Nord, B 9806, CDV, fol. 34v.

329. – AD Nord, B 9814, CDV, fol. 36v.

330. – AD Nord, B 9818, CDV, fol. 18r.

331. – AD Nord, B 9808, CDV, fol. 34r.

1403, sur présentation de *lettres de pryere*, la ville du Rœulx donna une gratification se rendant cette année-là aussi à ladite réunion de Valenciennes³³². En mars 1405, les villes d'Enghien et de Braine accordèrent elles aussi des gratifications aux trompettes et ménestrels du comte Guillaume, *quant il allaient à l'escolle a Valenchiennes*³³³. À partir de 1406, les « écoles » de Hainaut se tinrent systématiquement à Mons. Le 31 mars de cette année, le magistrat de la ville y fit donner *as menestrés de monseigneur le duc et a plusieurs autres qui tinrent leur escolles ... a l'ostel au Porcelet dix livres de courtoisie en ayde de leur frais*³³⁴. Dès l'année suivante, au carême de 1407, le roi des ménestrels de Hainaut, Jean Partant, et ses compagnons furent défrayés par le magistrat montois à hauteur de quatre livres et dix sous³³⁵, de même encore qu'en 1408 et 1409³³⁶. En 1411, il ne leur fut plus accordé que la moitié de ce montant, soit un florin *nommet grant angle de Haynnau*, évalué à quarante-cinq sous³³⁷. En 1416, le 16 mars, Pietrekin, entre-temps promu au titre de roi des ménestrels, ne reçut plus qu'une couronne d'or de France, soit l'équivalent de trente-deux sous et quatre deniers³³⁸. Faut-il voir dans la diminution de ces aides ou gratifications accordées par la ville de Mons un indice de ce qu'étaient alors en déclin ces écoles ? Le fait est que leur pratique n'allait plus tarder à disparaître, à un moment où par ailleurs la cour de Jacqueline de Bavière se déporterait définitivement en Hollande avant qu'en 1428, le comté fût intégré dans les possessions de Philippe le Bon³³⁹. Ces dernières mentions, quoi qu'il en soit, nous renseignent sur le rôle central que semblent bel et bien avoir joué les ménestrels attirés du comte, ceux que l'on désignait alors « rois des ménestrels de Hainaut », dans la tenue de ces assemblées hennuyères, et donc aussi sur l'influence que doit y avoir exercée sur l'art de la « ménestrandie » le cercle curial.

En guise de conclusion

La musique à la cour de Hainaut se heurte à un problème somme toute identique à celui que soulèvent les études consacrées aux arts et au mécénat artistique sous les Avesnes et les Bavière. Peu d'œuvres, sinon aucune, nous sont parvenues ; les témoignages que livrent les archives en revanche sont abondants. Les documents de la pratique, les comptabilités générales, doma-

332. – AGR, CC 39752, CVR, fol. 13r.

333. – AEM, ancienne collection G. Delannoy, non coté (1405-1406), fol. 23r ; AGR, CC 39426, CVBr, fol. 3r.

334. – AEM, AVM, n° 1494, CVM, fol. 30v.

335. – AEM, AVM, n° 1495, CVM, fol. 28r . Cf. E. VANDER STRAETEN, *Les ménestrels aux Pays-Bas du XIII^e au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1878, p. 179-180 (qui renvoie à l'année 1406).

336. – AEM, AVM, n° 1496, fol. 18r ; *idem*, n° 1497, fol. 27v.

337. – *Ibid.*, n° 1499, fol. 31r.

338. – *Ibid.*, n° 1504, fol. 31r.

339. – La dernière mention repérée d'une école en Hainaut, à Mons, remonte à 1422. Cf. L. DEVILLERS, *Cartulaire des comtes de Hainaut*, 6 vol., Bruxelles, 1881-1896, ici t. 4, p. 326.

niales et de justice en particulier, regorgent d'informations, certes ponctuelles, mais qui, mises bout à bout, permettent de reconstituer le contexte curial qui a vu évoluer, dans l'entourage des comtes et leur « mainie », les peintres, tailleurs d'images, orfèvres et joailliers, brodeurs, lissiers, issus pour la plupart du vivier des deux villes importantes de Valenciennes et de Mons, de même que les ménestrels, chantres, musiciens, jongleurs et saltimbanques, dont les origines sociales et géographiques sont par contre plus difficiles à préciser. À défaut de pièces musicales ou de répertoires, de chansons dont il serait possible de rattacher les compositions au milieu hennuyer, les mentions diverses composent, sur un mode kaléidoscopique, un arrière-plan assez complet, à tout le moins très représentatif, de liens noués, d'échanges supposés, d'anecdotes ou d'usages quotidiens qui, riches des couleurs de la vie, autorisent à en cerner les contours généraux, à évaluer quelle a pu être l'importance du fait musical, des divertissements sonores, dans le cercle de la cour des Bavière de Hainaut.

Mots-clés: Hainaut, ménestrels, musique, Bavière-Straubing, culture de cour.

Revue du Nord

N° 432 - Octobre-Décembre 2019

Articles

- La principauté de Vermandois, Valois et Montdidier
au XII^e siècle : formation et physionomie d'un
espace politique. *Romain Waroquier* 679
-
- Donné as menestrels ... qui juerent devant
monseigneur d'une rotte et d'unez orghes portatives.*
Chanteurs, musiciens et ménestrels à la cour de
Hainaut sous les Bavière, 1345-1417 *Ludovic Nys* 707
-
- Des femmes au front confessionnel.
Les *klopjes* néerlandaises aux confins
de la catholicité tridentine. *Andreas Nijenhuis-Bescher* 755
-
- Anvers, le baigne oublié (1804-1816/1822).
D'un baigne maritime à une entreprise économique. *Fred Stevens* 773
-
- Les Fransmans au XX^e siècle : du travail à la mémoire. *Marie-Christine Allart* 795

Actualités scientifiques

- Les maîtres charpentiers dunkerquois
quinze ans après. *Christian Pfister-Langanay* 817

Notes critiques et comptes rendus d'ouvrages

Informations diverses

I.S.S.N. : 0035-2624

I.S.S.N. : 2271-7005 (en ligne)

Prix : 18 €